



RAPPORT ANNUEL – AN 1

PERIODE DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

PROJET FEMMES ET ENFANTS DES COMMUNAUTÉS MINIÈRES
ARTISANALES (FEMA) – P008246



RIGHT TO PLAY



TITRE DU PROJET

Femmes et Enfants des communautés Minières Artisanales (FEMA)

BUDGET TOTAL

10 356 124 \$ CA

(Affaires mondiales Canada : 9 892 056 \$ CA - B2Gold : 464 068 \$ CA)

DURÉE DU PROJET

7 mars 2022 au 31 mars 2027

AGENCE CANADIENNE D'EXÉCUTION

Cowater International Inc.

©Cowater International Inc.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	1
1. SOMMAIRE EXECUTIF.....	1
1.1 DEVELOPPEMENTS CLES.....	1
1.2 PRINCIPAUX RESULTATS ET APPRENTISSAGES	2
2. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET.....	5
2.1 CONTEXTE DU PROJET.....	5
2.2 DESCRIPTION DU PROJET.....	7
3. OPÉRATIONS ET PROGRÈS DE MISE EN ŒUVRE	9
3.1 VOLET ECONOMIQUE	9
3.1.1 Résultat Immédiat 1110 : Capacité accrue des femmes à bonifier leur revenu et statut économique de manière sécuritaire et respectueuse de l’environnement dans le secteur MA de Kéniéba.....	9
3.1.2 Résultat Immédiat 1120 : Accès accru à des opportunités économiques alternatives pour les femmes et les adolescent(e)s des communautés MA de Kéniéba	13
3.2 VOLET SOCIAL.....	17
3.2.1 Résultat Immédiat 1210 : Connaissances et sensibilité accrues des acteurs communautaires (F/H) pour contrer le travail des enfants et les normes sexospécifiques qui nuisent aux femmes dans les zones MA à Kéniéba	17
3.2.2 Résultat Immédiat 1220 : Capacité collective accrue des femmes et des adolescentes à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l’EG dans le secteur MA	19
3.3 VOLET GOUVERNANCE.....	21
3.3.1 Résultat Immédiat 1310 : Connaissances accrues des partenaires gouvernementaux pour contrer les inégalités de genre et le travail des enfants dans le secteur MA.....	21
3.3.2 Résultat Immédiat 1320 : Capacité accrue des structures étatiques locales à gouverner et à encadrer le secteur MA à Kéniéba, en tenant compte de l’EG et de l’environnement ..	23
3.4 VOLETS TRANSVERSAUX.....	23
3.4.1 Égalité Femme Homme	23
3.4.2 Environnement.....	24
3.4.3 Gestion des conflits.....	25
3.4.4 Communication	26
3.4.5 Gestion du projet.....	27
3.5 ÉTUDE DE CAS : LE CADRE DE CONCERTATION LOCAL.....	32

3.6	TABLEAU DES ACTIVITES	34
3.7	PROBLEMES DE MISE EN ŒUVRE ET AJUSTEMENTS.....	40
	3.7.1 Changements proposés au cadre de mesure du rendement	43
	3.7.2 Changements proposés au modèle logique	60
3.8	SECURITE ET GESTION DES RISQUES	65
	3.8.1 Registre des risques	66
4.	RAPPORT FINANCIER	71
5.	RÉSULTATS ET LEÇONS APPRISSES.....	73
	5.1 APERÇU DES RESULTATS OBTENUS	73
	5.1.1 Volet économique	73
	5.1.2 Volet social.....	75
	5.1.3 Volet gouvernance	76
5.2	PRINCIPALES LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	76
6.	ANNEXES	79
6.1	COMMUNICATIONS.....	79
6.2	DETAILS SUR LES ACTIVITES ET SOUS-ACTIVITES.....	82
	6.2.1 Tableau de suivi des activités	82
6.3	DETAILS SUR LES EXTRANTS ET RESULTATS.....	98
6.4	LISTE DES PARTENAIRES.....	99

LISTE DES ACRONYMES

AC	Accord de contribution
ACE	Agence canadienne d'exécution
ACS+	Analyse comparative entre les sexes plus
AMC	Affaires mondiales Canada
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
BAD	Banque Africaine de Développement
BICIM	Banque internationale pour le commerce et l'industrie au Mali
BM	Banque mondiale
CADD	Cellule d'Appui de la Déconcentration et de la Décentralisation
CAP	Centre d'animation pédagogique
CCK	Conseil de Cercle de Kéniéba
CCPE	Comité communal de protection de l'enfant
CD	Comité directeur
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CFP	Centre de formation professionnelle
CMR	Cadre de mesure du rendement
CNLTE	Cellule nationale de lutte contre le travail des enfants
CT	Comité technique
CVPA	Comité villageois de prévention et d'alerte
DNFP	Direction nationale de la formation professionnelle
DNGM	Direction nationale de la géologie et des mines
DNPEF	Direction nationale de la promotion de l'enfant et de la famille
DNPF	Direction nationale de la promotion de la femme
DNPPEF	Direction Nationale de la protection et de la promotion de l'enfant et de la famille
EG	Égalité des genres
FDS	Fondation pour le Développement du Sahel
FEMA	Femmes et Enfants des communautés Minières Artisanales
FEMIMA	Fédération des femmes minières du Mali
IST	Infections sexuellement transmissibles
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
LEI	Loi sur l'Évaluation d'Impact
MA	Mine artisanale

MAECI	ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale du Mali
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mali
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale du Mali
ML	Modèle logique
MME	Ministère des Mines et de l'Énergie du Mali
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
MST	Maladie sexuellement transmissible
MTFP	Ministère du Travail et de la Fonction Publique du Mali
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
PAIF	Politique d'aide internationale féministe du Canada
PFTE	Pires formes de travail des enfants
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PMOP	Plan de mise en œuvre du Projet
PNG	Politique nationale genre du Mali
PTA	Plan de travail annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RDC	République Démocratique du Congo
RF	Rapport financier
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
RTP	Right to Play
S&E	Suivi et évaluation
SLPFEF	Service local de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille
SSA/P	Stratégies de scolarisation accélérées/Passerelles
SSR	Santé sexuelle et reproductive
VBG	Violences basées sur le genre

1. SOMMAIRE EXECUTIF

L'autonomisation économique des femmes ainsi que le bien-être des enfants sont des priorités et besoins endogènes auxquels les hautes autorités maliennes accordent une importance particulière. Cela est perceptible à travers la mise en place d'un ministère sectoriel spécialement dédié à la promotion de la femme et de l'enfant ; ainsi que l'adoption de politiques nationales sur le genre et la mise en place d'un Secrétariat national de lutte contre le travail des enfants.

Le projet FEMA, dont la première année d'intervention fait l'objet du présent rapport, intervient en complément des initiatives nationales afin de promouvoir la prospérité économique des femmes vivant sur les sites miniers artisanaux du cercle de Kéniéba. Il accorde également une attention particulière au développement et la protection des droits des enfants dans les communautés ouest du Mali, tout en abordant les problématiques liées à la gouvernance du secteur minier artisanale.

1.1 Développements clés

La première année d'intervention du projet a permis à l'équipe de mise en œuvre de poser les jalons nécessaires pour une implémentation durable des activités du projet, à savoir :

- La sélection des groupements de femmes ainsi que des sites d'intervention de manière participative avec les parties prenantes locales (autorités traditionnelles et administratives);
- La redynamisation des Comités villageois de prévention et d'alerte) pour l'adoption d'une gestion de la problématique du travail des enfants portée par les acteurs locaux;
- L'état des lieux des initiatives antérieures de mise en place des centres d'incubation et espaces favorisant le développement des entités économiques portées par les femmes;
- Les organes de gouvernance du projet, notamment le Comité Directeur, le Comité Technique et ainsi que le Cadre de Concertation ont également été établis facilitant un meilleur accompagnement de l'équipe de mise en œuvre par les institutions impliquées et/ou concernées par le projet FEMA;
- Un autre développement clé enregistré au titre de l'An 1 concerne l'adhésion des parties prenantes aux concepts méthodologiques, aux stratégies d'intervention ainsi qu'à l'objet du projet FEMA.

En dépit de l'engouement manifesté par les différents acteurs, la mise en œuvre a fait ressortir certaines difficultés, notamment celles relatives à la disponibilité des femmes durant les heures de travail sur les sites miniers. La précarité dans laquelle nombre d'entre elles vivent ainsi que les charges financières qui les incombent très souvent ne leur donnent pas la possibilité de s'absenter des sites miniers pour participer aux activités du projet, même si elles reconnaissent les changements et résultats que le projet pourra insuffler.

1.2 Principaux résultats et apprentissages

Sur l'ensemble des volets du projet FEMA, des résultats encourageants ont été obtenus.

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet économique, la mise en œuvre des activités liées aux extrants du résultat intermédiaire 1100 ont principalement permis :

- ❖ **De préciser les zones d'intervention du projet dans les 4 communes de Kéniéba (1111.1). Dans ce sens, 20 villages d'intervention ont été identifiés sur la base des critères suivants :**
 - L'impact économique de l'orpaillage sur les communautés
 - Le degré d'implication des femmes et la présence des enfants sur les sites d'orpaillage
 - L'accessibilité des zones ciblées, et
 - La problématique sécuritaire.

- ❖ **L'identification de 47 groupements de femmes dans les communautés d'intervention (1111.2)**

- ❖ **L'identification de 2 centres de formation professionnelle dans la zone de Kéniéba (1121.1), dont**
 - Le centre agro-business mis en place par la compagnie minière B2GOLD et;
 - Le centre de formation Tambaoura, un acquis du projet AFECK financé par AMC et B2Gold.

- ❖ **L'identification de 11 centres d'incubation dans les communes d'intervention du projet (1124.1)**

En sus de ces principaux résultats, l'équipe du projet a mené des discussions et consultations avec les autorités locales et nationales afin de définir un cadre de collaboration entre le projet et le centre de formation professionnelle à Kéniéba. Ces consultations seront assorties d'un protocole d'accord et la signature d'un contrat sur les modalités d'utilisation du centre afin d'assurer sa viabilité (1121.2).

En ce qui concerne le volet social du projet, les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- ❖ **3 programmes de rescolarisation identifiés dans les communes d'intervention du projet (1214.1)**
- ❖ **19 Comités villageois de protection et d'alertes ont été redynamisés (1214.2)**
- ❖ **Identification de 12 clubs d'enfants dans 12 villages d'intervention ayant permis une répartition des membres (18 dont 9 filles et 9 garçons) (1224.1)**

Il est important de noter que pour ce volet social, des activités d'identification des besoins de formation du parlement des enfants sont en cours avec les autorités de tutelle. Celles-ci permettront de développer un programme de formation répondant aux besoins spécifiques (1224.6).

Enfin, sur la troisième composante du projet relatif à la gouvernance, un cadre de concertation locale a été mis en place à Kéniéba. Ce cadre de consultation constitue un cadre consultatif et de suivi des activités du projet FEMA dans les quatre communes d'intervention du projet. Ce cadre regroupe les autorités locales institutionnelles et traditionnelles, la société civile, ainsi que la compagnie minière B2Gold. Pour les résultats liés aux autres activités de cette composante, celle-ci devront attendre l'an 2, comme plusieurs études sont en cours qui structureront par la suite la teneur des activités. Cela comprend notamment l'étude relative à l'analyse de l'économie politique et des conflits, de même que l'étude relative au genre et l'ACS+ qui sont en cours et qui seront complétés au début de l'an 2.

En termes de leçons apprises, il a été constaté que la mobilisation des personnes ciblées par le projet – groupes de femmes – s'avère difficile durant la journée, car elles sont occupées sur les sites miniers. Ainsi, il est nécessaire d'adopter des méthodologies plus flexibles appropriées pour les sessions de formation. Dans ce sens, le projet mettra en place, pour les différentes phases de mise en œuvre des activités, une stratégie d'intervention avec IMPACT et Right to Play, afin de créer une synergie d'intervention et mieux cadrer les activités de formation. Ainsi, il s'agira notamment de revoir les heures de formation et de mettre en place des mécanismes d'intéressements pour les participantes, groupements de femmes.

Dans le même sens, le projet a révélé une difficulté de coordination institutionnelle. En effet, au regard de la complexité du fonctionnement de l'administration et structures étatiques concernées, ce volet doit être renforcé afin de faciliter les interactions pour une mise en œuvre efficace et efficiente des activités du projet. Des cadres de concertation ont été mis en place aux niveaux national et local avec pour objectif d'avoir tous les acteurs institutionnels au sein d'un même groupe de réflexion. Cela permettra un dialogue continu sur les différentes activités du projet et facilitera la communication entre les parties prenantes.

Enfin, pour contrer les difficultés liées à la compréhension et la visibilité du projet au sein des zones d'intervention, des activités de sensibilisation et d'information seront privilégiées pour l'An 2 du projet. L'objectif de ces campagnes de sensibilisation vise à communiquer sur l'importance du projet et l'impact en termes d'autonomisation économique des femmes et la protection des enfants. Également nous sensibiliserons les acteurs institutionnels, locaux et nationaux sur leurs rôles dans la gestion et la gouvernance du secteur minier artisanal. Ces campagnes de sensibilisation et d'information visent également à faire contribuer les communautés locales dans le débat afin de mieux appréhender les problématiques de l'orpaillage dans le cercle de Kéniéba et dans les quatre (4) communes d'intervention.

2. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Contexte du projet

L'orpaillage est une pratique traditionnelle et séculaire au Mali, en général, et dans le cercle de Kéniéba, en particulier. L'activité se pratique de nos jours de façon mécanique et artisanale, d'une manière anarchique par les populations locales et des ressortissants des pays voisins. Malgré l'importance économique et sociale de l'orpaillage, les textes régissant le secteur minier artisanal ainsi que les principales structures étatiques en charge de la gestion dudit secteur ne parviennent pas à réguler, formaliser et contrôler les activités d'extraction artisanales. En outre, les retombées du secteur sont difficilement traçables et ses externalités tant sur le plan social, environnemental, économique que sanitaire sont alarmantes. Or, le Gouvernement du Mali ambitionne de faire du secteur minier un moteur de développement socio-économique et un levier de croissance pour d'autres sous-secteurs, en vue de favoriser la création d'emplois et réduire la pauvreté dans le pays, notamment par le biais du contenu local.

C'est fort de ce constat que Cowater International, en partenariat avec Right To Play et IMPACT, sur la base des observations formulées par les parties prenantes locales et nationales, a sollicité un financement de l'AMC pour la mise œuvre du projet Femmes et Enfants des communautés Minières Artisanales (FEMA). D'une durée de cinq (05) ans, le projet FEMA ambitionne de promouvoir la prospérité économique des Femmes ainsi que le bien-être des enfants et adolescent(e)s vivant sur les sites miniers artisanaux. L'orpaillage est en effet pratiqué par la quasi-totalité des couches sociales et contribue au renforcement des certaines pratiques préjudiciables à l'autonomisation économique des femmes et la protection sociale des enfants.

La pénibilité des travaux entrepris par les femmes dans le cadre de l'exploitation artisanale combinée aux mécanismes de partage des revenus en déphase avec l'effort du travail effectué ainsi que la faiblesse ou l'inexistence d'instruments financiers adaptés affectent l'essor économique des femmes. Très généralement, les femmes interviennent en phase de traitement et de lavage de l'or extrait par les hommes. Cette organisation affecte la base de partage des gains obtenus par les femmes en les maintenant dans les segments les moins rentables de l'exploitation artisanale. En outre, le manque de structuration parmi les groupements de femmes compromet leur chance d'obtenir des fonds nécessaires pour entreprendre les travaux d'orpaillage de manière sécuritaire et productive. La résultante des facteurs susmentionnés obstrue le développement et l'autonomisation des femmes dans les communautés d'orpaillage.

Le travail des enfants sur les sites d'orpaillage du cercle de Kéniéba constitue également une problématique majeure. La prolifération des activités d'exploitation artisanale à petite échelle de l'or est accompagnée de la présence des enfants sur la chaîne de l'exploitation dans les sites artisanaux. Cette situation soulève des inquiétudes tant au niveau national qu'international. Malgré les principes d'interdiction du travail des enfants énoncés dans les différentes conventions de l'OIT, le travail des enfants sur les sites miniers fait non seulement partie des grands enjeux et classe le secteur minier comme le plus dangereux en ce qui concerne les blessures mortelles. En conséquence, un certain nombre de parties prenantes, telles que la Cellule nationale, le Secrétariat national de la lutte contre le travail des enfants, ont émergé pour lutter contre ce problème. Dans les zones d'intervention du projet, plusieurs facteurs favorisent le travail des enfants sur les sites, dont principalement les conditions socio-culturelles. Une meilleure

connaissance desdits facteurs, les rôles et les interactions des acteurs ainsi que la sensibilisation et l'éducation au concept de parenté positive tout comme la mise en place des mécanismes de veille sont au centre des approches préconisées par le projet.

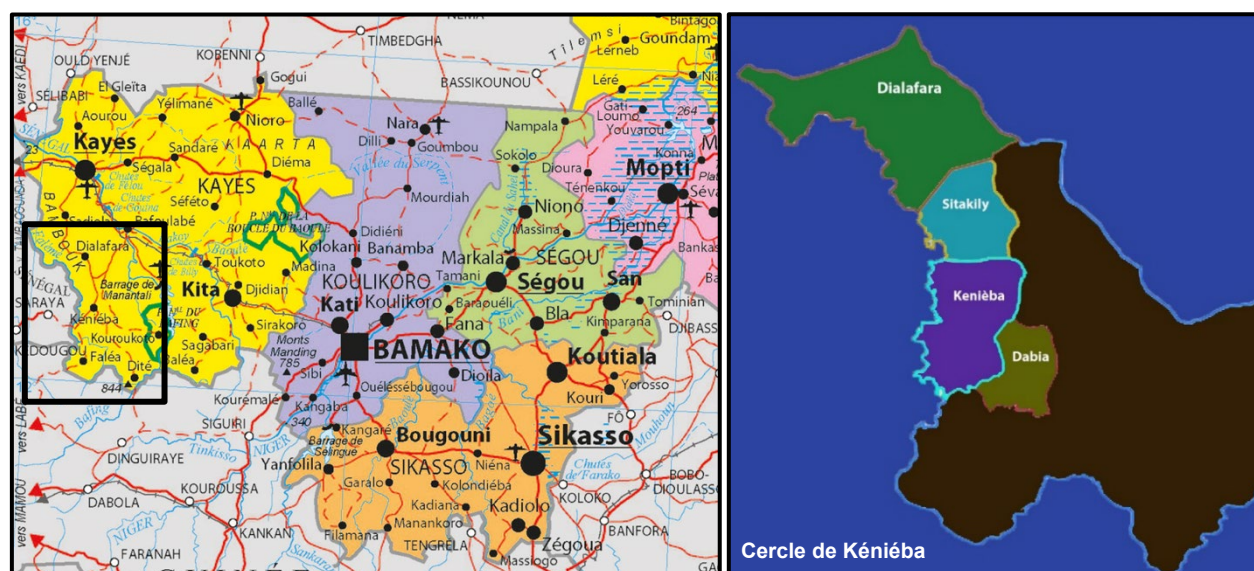
À ceux-ci s'ajoutent les problématiques liées à la gouvernance locale et aux défis relatifs à la surveillance des sites miniers artisanaux.

Au cours de la première année – du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 – objet du présent rapport, le projet FEMA a entrepris plusieurs interventions allant de la mise en place des bases opérationnelles et techniques du projet à la réalisation effective des certaines activités primordiales inscrites au PTA 1. Les paragraphes qui suivent renseignent sur les défis, enjeux et perspectives liés à la mise en œuvre du projet FEMA dans un contexte national marqué par une crise multidimensionnelle. Le présent rapport mentionne également les résultats clés obtenus pour cette première phase de mise en œuvre du projet ainsi que les leçons apprises.

Statistiques clés - Mali		
Indicateurs	Données	Source / Année
Population (par sexe) 2021	Total : 21 904 983 Femmes : 10 844 239 Hommes : 11 060 744	https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=ML https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL.FE.IN?locations=ML https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL.MA.IN?locations=ML
Rang à l'index de développement humain	186 / 191	https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/MLI
PIB per capita en parité des pouvoirs d'achat (PPA) 2021	873,8 USD	https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD?locations=ML
Population active sous le seuil de pauvreté international, par sexe et par âge (%)	46,1% pour les femmes 40,9% pour les hommes	Données accessible sur : https://data.unwomen.org/country/mali
Indice de pauvreté multidimensionnelle	37,6%	https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/MLI
Espérance de vie à la naissance	Total : 59 ans F : 60 ans H : 58 ans	https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.IN?locations=ML https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.MA.IN?locations=ML
Indice d'inégalité entre les sexes	0,613 (155/170)	Accessible sur : https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/MLI Données supplémentaires sur : https://data.unwomen.org/country/mali
Taux de mortalité infanto-juvénile (<5 ans)	101 décès pour 1 000	Sixième Enquête Démographique et de Santé du Mali (EDSM-VI) - 2018; p. 7

Statistiques clés - Mali		
Indicateurs	Données	Source / Année
	naissances vivantes	
Taux d'inscription au primaire (par sexe)	Total : 79 % G : 82 % F : 75 %	https://data.worldbank.org/indicator/SE.PRM.ENRR?locations=ML https://data.worldbank.org/indicator/SE.PRM.ENRR.MA?locations=ML https://data.worldbank.org/indicator/SE.PRM.ENRR.FE?locations=ML
Taux de littéracie population 15 ans et plus (par sexe)	Total : 31% H : 40% F : 22%	https://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.LITR.ZS?locations=ML https://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.LITR.MA.ZS?locations=ML https://data.worldbank.org/indicator/SE.ADT.LITR.FE.ZS?locations=ML

Carte du Mali et des zones d'intervention du projet



2.2 Description du projet

Le projet FEMA est une initiative de développement financé par Affaires mondiales Canada avec un apport financier additionnel de la compagnie minière B2Gold. Avec un budget total de 10,36 millions de dollars canadiens, il est mis en œuvre par un consortium composé de Cowater International, Right To Play et IMPACT.

FEMA vise l'amélioration des conditions de vie des femmes, la protection des droits des enfants dans le contexte de l'exploitation artisanale de l'or; et l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'orpaillage par les autorités. Le projet s'aligne avec plusieurs objectifs de développement

durable des Nations unies, notamment, l'ODD 5 qui vise à réaliser l'égalité des sexes et à rendre autonomes toutes les femmes et filles. D'une durée de cinq (05) ans, FEMA intervient dans quatre communes, Dabia, Dialafa, Sitakili et Kéniéba, avec vingt sites d'interventions à travers le cercle de Kéniéba.

Le résultat ultime du projet consiste à l'amélioration de la prospérité économique des femmes et des populations vivant dans les zones minières du cercle de Kéniéba. Pour atteindre ce résultat, le projet compte actuellement trois résultats intermédiaires alignés sur trois composantes complémentaires visant :

- **RI 1100** - Opportunités économiques améliorées et plus sécuritaires pour les femmes et les adolescent(e)s dans les communautés minières artisanales de Kéniéba
- **RI 1200** - Action sociale renforcée pour réduire la présence d'enfants et accroître l'égalité des genres (EG) dans le secteur minier artisanal (MA) à Kéniéba
- **RI 1300** - Encadrement du secteur minier artisanal par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d'EG et d'environnement.

FEMA vise également à renforcer l'égalité des sexes et l'inclusion des jeunes, ainsi qu'à promouvoir la protection de l'environnement. Ces deux domaines thématiques sont intégrés aux trois composantes du projet.

3. OPÉRATIONS ET PROGRÈS DE MISE EN ŒUVRE

3.1 Volet économique

3.1.1 Résultat Immédiat 1110 : Capacité accrue des femmes à bonifier leur revenu et statut économique de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement dans le secteur MA de Kéniéba

3.1.1.1 Extrant 1111 : Appui fourni à la création et à la structuration des groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales (MA) de Kéniéba

3.1.1.1.1 Activité 1111.1 : Sélectionner les sites MA d'intervention dans les 4 communes du cercle de Kéniéba (Dabia, Dialafara, Kéniéba, Sitakily)

Le projet FEMA cible, dans le Cercle de Kéniéba, les communes de Dabia, Dialafara, Kéniéba, et Sitakily qui comptent un nombre total de 89 villages. La sélection des sites d'intervention a représenté une activité majeure du projet. Elle a consisté à sélectionner parmi les 89 villages de la zone ciblée, ceux qui seront directement concernés par l'intervention. Pour ce faire, la méthodologie adoptée a consisté à : (i) définir des critères de sélection pertinents pour le projet, (ii) collecter les données puis évaluer l'ensemble des villages sur la base de ces critères, (iii) sélectionner les villages d'intervention du projet, (iv) partager et valider les résultats avec l'ensemble des parties concernées.

Les critères de sélection des villages ont été définis sur la base des objectifs du projet FEMA. Suivant un processus inclusif, un nombre total de 18 critères a été défini par l'ensemble des structures d'intervention. Ils ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes :

- La présence des femmes et des enfants sur les sites d'orpaillage
- Le niveau d'organisation des femmes en groupements
- L'implication des autorités (administratives et coutumières) dans la gestion des sites d'orpaillage
- L'exercice de l'orpaillage sur des permis miniers
- Le niveau d'accessibilité des villages et la situation sécuritaire.

Sur la base des critères définis, des questionnaires ont été élaborés et une mission terrain a été organisée pour collecter les données et évaluer les villages. La mission de collecte de données s'est déroulée du 15 au 24 janvier 2023. Elle a permis de collecter, auprès des premiers concernés, des données importantes en vue de la sélection des sites d'intervention du projet.

À l'issue de ce processus de collecte, l'équipe de mission a été en mesure de classer, suivant une pondération prédéfinie, les 89 villages des communes ciblées et de sélectionner pour chaque commune, les 5 villages les mieux classés y compris le chef-lieu de commune.

Enfin, en parallèle de la mission d'introduction des agentes communautaires recrutées par le projet, des échanges ont été organisés avec les acteurs communautaires du 20 au 24 février 2023 pour partager et valider la liste des villages retenus.

Les villages d'intervention du projet FEMA sont présentés dans le tableau ci-dessous.

COMMUNES	VILLAGES
DABIA	Dabia; Dandouko; Konlomba 1; Sokondo; Diabarou
DIALAFARA	Dialafara; Tintiba; Bourdala; Diaguina-baroumba; Karouma
KÉNIÉBA	Kéniéba; Kolomba 2; Linguekoto 2; Dioulafounding; Kereko
SITAKILY	Sitakily; Baboto; Djidjan Kéniéba; Sakola; Tabakoto

3.1.1.1.2 Activité 1111.2 : Identifier les groupements de femmes à appuyer

L'identification des groupements de femmes à appuyer consiste à sélectionner, dans chacun des vingt (20) villages d'intervention, les groupements de femmes qui vont bénéficier de l'intervention. La stratégie de mise en œuvre adoptée par le projet consiste, dans un premier temps, à prioriser 10 villages dans lesquels l'activité sera conduite par le partenaire IMPACT qui dispose de l'expertise technique nécessaire en la matière. Dans un second temps, sur la base de la méthodologie et des outils élaborés, l'activité sera conduite dans les villages restants par Cowater International par l'entremise de l'Experte en autonomisation économique des femmes. Sur la base de cette approche, les villages suivants ont été priorisés :

- Commune de Dabia : Dabia, Dandouko
- Commune de Dialafara : Dialafara, Bourdala
- Commune de Kéniéba : Kéniéba, Kolomba 2, Linguekoto 2
- Commune de Sitakily : Sitakily, Baboto, Djidjan Kéniéba.

La méthodologie développée a consisté à élaborer les outils de collecte et d'analyse (questionnaires, fiches descriptives), collecter les données dans les dix (10) villages retenus, analyser les données puis sélectionner les groupements bénéficiaires.

Les principaux questionnements ont porté sur :

- La gouvernance (statuts et règlements, durée des mandats, registre des membres, procédure de prise de décision, organisation du bureau, etc.)
- Les services aux membres (types de service, accès au financement)
- Les finances (mode de financement, bancarisation, crédit)
- Les partenaires, etc.

La collecte de données a été assurée par les agentes communautaires dont le processus de recrutement et d'installation a été finalisé le 24 février. De ce fait, initialement prévue au cours du mois de février, l'activité de collecte a été réalisée au cours du mois de mars 2023. Les quatre (4) agentes communautaires ont collecté les données relatives aux groupements de femmes dans les dix (10) villages ciblés à travers le questionnaire élaboré à cet effet. Il ressort de la collecte qu'un total de quarante-sept (47) groupements ont été identifiés dans les villages présentés dans le tableau suivant.

Commune	Village	Nombre de groupements
DABIA	Dabia	Deux (02) groupements associatifs
	Dandouko	Quatre (04) groupements associatifs
DIALAFARA	Dialafara	Neuf (09) groupements dont huit (08) associations et une (01) coopérative
	Bourdala	Un groupement (01) associatif
KENIEBA	Kéniéba	Cinq (05) groupements, tous érigés en coopératives et évoluant selon la loi OHADA
	Linguekoto	Un (01) groupement associatif
	Kolomba 2	Sept (07) groupements associatifs
SITAKILY	Sitakily	Dix (10) groupements dont neuf (09) associations et une (01) coopérative
	Didjan	Trois (03) groupements associatifs
	Baboto	Cinq (05) groupements associatifs

Suivant le recensement des groupements, l'élaboration des fiches descriptives individuelles de chaque groupement est en cours. Ces fiches permettront de consolider les informations collectées et d'établir, pour chaque groupement, un diagnostic clair et précis sur sa situation.

La sélection des groupements bénéficiaires se fera sur la base de l'analyse des fiches descriptives qui est en cours. À la suite de cela, les résultats seront partagés et validés par les parties prenantes au niveau de chaque commune.

Il est à noter que l'activité a été retardée essentiellement par l'indisponibilité fréquente des femmes, membres des groupements lors de la phase de collecte des données. Cet état de fait a amené les agentes communautaires à programmer à plusieurs reprises (5 ou 6 fois dans certains cas) des rendez-vous qui n'ont pas été tenus en raison de l'indisponibilité des femmes durant la semaine, à part un seul jour qui constitue également leur jour de repos obligatoire observé sur tous les sites d'orpillage.

3.1.1.1.3 Activité 1111.3 : Évaluer les besoins des groupements de femmes retenus

L'évaluation des besoins des groupements de femmes consiste à établir un diagnostic technique et organisationnel précis des groupements de femmes retenus afin de proposer des solutions adaptées. À travers la collecte des données visant la sélection des groupements de femmes bénéficiaires (cf. 1111.2), plusieurs aspects relatifs à l'évaluation des besoins ont été pris en compte dans les questionnaires. Ainsi, la collecte de données réalisée dans le cadre de l'activité

référé (1111.2) a également permis de disposer d'informations permettant une évaluation préliminaire des besoins des 47 groupements identifiés dans 10 villages d'intervention du projet.

Pour compléter le processus d'évaluation des besoins, il est prévu une série de rencontres avec les membres des groupements identifiés afin de partager les résultats de la collecte et d'évaluer de façon spécifique, les besoins réels de chaque groupement retenu. Sur cette base, un plan de renforcement des groupements intégrant leurs besoins spécifiques sera élaboré et mis en œuvre au cours de l'An 2.

3.1.1.2 Extrait 1113 : Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA

3.1.1.2.1 Activité 1113.1 : Faire l'état des lieux des techniques utilisées sur les sites MA

L'état des lieux des techniques d'exploitation utilisées par les femmes sur les sites d'orpaillage sera réalisé avec le concours d'un expert spécialisé dans les mines artisanales et l'environnement. À cet effet, les travaux réalisés ont porté sur l'élaboration des termes de référence spécifiant le mandat qui prévoit :

- Faire l'état des lieux des techniques utilisées
- Proposer de nouvelles techniques permettant d'améliorer la rentabilité des femmes dans le secteur de l'orpaillage
- Concevoir les modules de formation relative aux nouvelles techniques proposées
- Former les formatrices et les accompagner pour diffuser la formation à l'ensemble des bénéficiaires.

Conformément aux procédures administratives du projet, l'avis de recrutement a été lancé à la fin de l'Année 1 sur les sites spécialisés au Mali. Tenant compte des délais requis pour l'analyse des dossiers de candidature, le processus de sélection sera finalisé au cours du mois de mai 2023 (An 2).

3.1.1.3 Extrait 1114 : Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes

3.1.1.3.1 Activité 1114.1 : Identifier les fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA (équipements de protection, transport, traitement et autres) à Kéniéba

Cette activité consiste à identifier des fournisseurs d'équipements dans les villages d'intervention du projet (1111.1) dans le but de les mettre en relation avec les groupements de femmes retenus (1111.2), permettant ainsi de faciliter l'accès des femmes aux équipements requis pour la pratique de l'orpaillage suivant les techniques modernes, sécuritaires et respectant l'environnement (1113.1).

Tenant compte des liens de dépendance entre cette activité et celles susmentionnées (1111.1, 1111.2 et 1113.1), sa mise en œuvre a été reportée à l'An 2 du projet.

3.1.2 Résultat Immédiat 1120 : Accès accru à des opportunités économiques alternatives pour les femmes et les adolescent(e)s des communautés MA de Kéniéba

3.1.2.1 Extrait 1121 : Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(e)s travaillant dans les MA

3.1.2.1.1 Activité 1121.1 : Évaluer les expériences antérieures dans les domaines de la formation technique et professionnelle dans la zone de Kéniéba

L'évaluation des expériences antérieures en matière de formation technique et professionnelle à Kéniéba a été réalisée à travers une mission de terrain effectuée par l'Expert en gouvernance du projet FEMA, du 18 au 22 décembre 2022, dans les communes d'intervention. Afin de mutualiser les efforts, la mission a également intégré l'état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires (1124.1). Ainsi, l'objectif de la mission était de collecter, à travers des *focus groups* et entretiens individuels, des données auprès des acteurs locaux sur les expériences dans le domaine de la formation professionnelle dans le cercle de Kéniéba et sur les centres d'incubation et initiatives similaires.

Durant la mission, les séances d'échange ont pu être tenues avec 67 personnes-ressources, dont 44 femmes. Le tableau qui suit fournit des détails sur le profil des participants aux différentes séances.

N°	Séance	Élus Collectivité	Agents Collectivité	Agents État	Autres	Total
1	Conseil de cercle	2	3	0	0	5
2	Préfecture	0	0	1	0	1
3	Mairie Kéniéba	1	1	0	0	2
4	Mairie Dabia	0	5	0	0	5
5	Mairie Dialafara	2	6	0	1	9
6	Mairie Sitakily	1	5	0	8	14
7	Association "Normali"	0	0	0	29	29
8	B2Gold	0	0	0	2	2
	Total	6	20	1	40	67

La mission a permis de recueillir les avis et perceptions des acteurs sur deux (02) expériences antérieures :

- **Le Centre agro business de Sakola**, réalisé par RandGold devenu Barick Gold, permettait aux jeunes d'évoluer dans d'autres secteurs d'activité différents de l'orpaillage (agriculture, élevage, maraîchage, pisciculture, aviculture).
- **Le Centre de Formation Tambaoura de Kéniéba** réalisé par le projet AFECK (financement AMC) représentait une réponse concrète du problème d'emploi des jeunes dans le cercle.

À la suite de la mission, un rapport d'évaluation des expériences antérieures en matière de formation technique et professionnelle a été produit. Il fait ressortir la description des centres, les causes de succès et/ou d'échec et les recommandations.

3.1.2.1.2 Activité 1121.2 : Définir un cadre de collaboration entre le Projet et le Centre de Formation Professionnelle (CFP) Tambaoura à Kéniéba

Les contours du cadre de collaboration devraient être définis par les résolutions et décisions prises lors d'une rencontre prévue entre les principales parties prenantes impliquées dans la gestion du CFP Tambaoura à savoir :

- Le Conseil de cercle de Kéniéba
- La Préfecture de Kéniéba
- La Direction Nationale de la Formation Professionnelle
- La compagnie minière B2Gold
- Le projet FEMA.

Ladite rencontre requiert la présence des premiers responsables des structures mentionnées afin que les résolutions et décisions soient entièrement partagées et endossées. Malgré plusieurs tentatives, la rencontre n'a pu être organisée, et cela, à cause des contraintes de calendrier des responsables, et des exigences sécuritaires.

Par ailleurs, avec l'adoption de la loi portant réorganisation territoriale et administrative du Mali par le Conseil National de Transition en mars 2023, il est fort probable que l'interlocuteur change, passant du Conseil de cercle au Conseil régional. De ce fait, pour s'assurer de parler aux interlocuteurs pertinents, il a été jugé plus prudent d'attendre la promulgation de la nouvelle loi avant d'organiser les premières séances de discussion avec les acteurs. Ainsi l'activité est reportée à l'An 2.

3.1.2.1.3 Activité 1121.3 : Fournir un soutien technique et financier pour l'opérationnalisation du CFP Tambaoura

Le soutien technique et financier au CPF Tambaoura pour son opérationnalisation est conditionné aux conclusions de la concertation avec les parties prenantes impliquées dans la gestion du CFP Tambaoura qui n'a pu être tenue (1121.2). De ce fait, cette activité est reportée à l'An 2.

3.1.2.2 Extrait 1124 : Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles

3.1.2.2.1 Activité 1124.1 : Faire un état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone de Kéniéba

En marge de l'évaluation des expériences antérieures dans le domaine de la formation technique et professionnelle (1121.1), les données relatives aux centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone de Kéniéba ont été collectées par l'Expert en gouvernance du projet et un premier rapport d'état des lieux faisant ressortir la situation des centres a été produit.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des centres par commune.

N°	Commune	Situation des centres d'incubation ou initiatives similaires
1	Dabia	Aucun centre en tant que tel n'a pu être identifié. Cependant, une expérience est en cours dans le village de Dandougou où les femmes, ayant bénéficié d'un prêt, font de la saponification.
2	Dialafara	Aucun centre n'a été identifié.
3	Kéniéba	Il existe une infrastructure publique, « la Maison de la femme », qui dispose d'une cour clôturée de plus d'un hectare avec des bâtiments devant servir de salles de formation ou de démonstration. L'infrastructure n'est pas exploitée depuis plus d'une année. Aussi, le Conseil de cercle de Kéniéba a construit deux centres de transformation de produits pour les femmes. Il existe également un centre d'incubation fruit d'initiative privée. La promotrice y forme sur plusieurs filières.
4	Sitakily	La mine de Loulo (Barick Gold) a construit un centre multifonctionnel pour les femmes dans 7 villages de la commune : Baboto, Didjan, Dabara, Loulo, Sitakily, Boribanta et Sakola. Les centres ne sont pas encore équipés. À noter que 4 de ces villages font partie des sites d'intervention du projet (Sitakily, Sakola, Djidjan, Baboto). La Mairie a également un projet de construction d'un centre de formation des artisans.

Pour disposer d'amples données en vue de produire une analyse exhaustive des centres identifiés, une nouvelle mission réalisée par l'Assistante en Autonomisation économique des femmes et Égalité Genres du projet FEMA, appuyée par l'Expert en gouvernance, a été organisée au cours du mois de mars. L'objectif principal de la mission était de collecter des données auprès des acteurs locaux sur les centres recensés dans les trois communes (Dabia, Kéniéba, Sitakily). À cet effet, la stratégie adoptée consistait à :

- Visiter les centres identifiés
- Collecter des données permettant d'évaluer les capacités ainsi que les besoins des centres à travers les questionnaires élaborés
- Analyser les données et actualiser l'état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires.

Le tableau ci-dessous fournit des détails sur la collecte.

N°	Commune	Nombre de centres identifiés	Nombre de centres dont les données ont été collectées	Nombre de personnes rencontrées
1	Kéniéba	2	2	11
2	Sitakily	8	5	15
3	Dabia	1	1	5
Total		11	8	31

Les centres dont les données n’ont pas été collectées se trouvent tous dans la commune de Sitakily, dans les villages de Bolibanta, Dabara et Loulo. Les responsables desdits centres n’étaient pas disponibles. Par ailleurs, il faut noter que ces villages sont en dehors de la zone d’intervention du projet.

Conformément à la stratégie adoptée, les données ont été analysées et le rapport d’état des lieux des centres d’incubation ou initiatives similaires a été produit. Il fait ressortir les conclusions ci-dessous :

- La nécessité de mettre en place un système de suivi des centres d’incubation et initiatives similaires dans les communes permettant de disposer d’informations exhaustives et à jour, en temps réel. Ainsi, l’état des lieux pourrait être mis à jour avec l’actualisation des fiches descriptives sur les centres ou les initiatives similaires.
- Le besoin de développer/adapter la stratégie d’intervention du projet en fonction des résultats de la collecte et des objectifs attendus de l’extrant. À cet effet, les pistes, complémentaires suivantes peuvent être explorées :
 - Le renforcement des centres d’incubation et initiatives similaires identifiés dans les communes d’intervention en accord avec toutes les parties prenantes pour leur pérennisation.
 - L’appui à l’installation des centres d’incubation dans les communes de Badia et de Dialafara même si les efforts à fournir ne seront pas de même nature dans les deux cas. En effet, à Dabia, il s’agira de formaliser une dynamique déjà en marche avec l’association Demba Gnouma, ce qui n’est pas le cas à Dialafara où tout semble à faire.
 - Le développement des relations et partenariats et de coopération entre les centres d’incubation et initiatives similaires.
- Le besoin d’établir/renforcer les liens entre la formalisation des groupements et l’appui aux centres d’incubation et initiatives similaires. Cela est d’autant plus indispensable que les centres et initiatives en question sont portés par des groupements de femmes. De ce fait, l’appui à la structuration des groupements et le renforcement des centres d’incubation et initiatives doivent être examinés de manière globale pour renforcer la complémentarité entre les deux processus.

3.2 Volet social

3.2.1 Résultat Immédiat 1210 : Connaissances et sensibilité accrues des acteurs communautaires (F/H) pour contrer le travail des enfants et les normes sexospécifiques qui nuisent aux femmes dans les zones MA à Kéniéba

3.2.1.1 Extrant 1211 : Campagne de sensibilisation sur les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre

3.2.1.1.1 Activité 1211.1 : Mener une étude sur les coutumes locales, attitudes et normes sociales dans les communautés MA cibles de Kéniéba

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités transversales, le projet a lancé en janvier 2023, une étude globale sur le genre et l'ACS+ et une autre sur l'analyse de politique économique et des conflits. Les résultats de ces études devraient édifier davantage sur certains aspects pris en compte par cette activité. Bien que certains des travaux de l'étude ACS+ ont débutés, la phase de collecte des données pourra seulement prendre place au début de l'Année 2. Tenant compte de ce lien de dépendance, les résultats de l'étude en lien avec l'activité 1211.1 seront seulement disponible à l'An 2.

3.2.1.1.2 Activité 1214.1 : Identifier les programmes de rescolarisation locaux en cours dans la zone

Trois programmes de rescolarisation ont été identifiés dans les quatre communes d'intervention du projet à travers des rencontres tenues avec les services techniques de l'état à savoir :

- Le Centre d'animation pédagogique de Kéniéba
- Le Service local de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille
- Le Service local du développement social et de l'économie solidaire
- Les Chargés de l'éducation dans les mairies des quatre communes partenaires.

La première rencontre a permis de faire la cartographie des programmes qui existent dans la zone d'intervention du projet FEMA et d'identifier les organisations qui les mettent en œuvre. Les programmes identifiés portent sur l'alphabétisation fonctionnelle, la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) et la formation professionnelle. Les organisations de mise en œuvre de ces programmes sont :

- L'ONG FANDEMA qui intervient sur le projet PACETEM à travers la SSA/P
- L'association ADR (Appui aux Actions de Développement Rural) qui intervient dans le secteur de la formation professionnelle
- L'ONG locale RESERD (Référence pour l'Éducation, la Santé Familiale et l'Assainissement) qui intervient dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle, la formation professionnelle, la sensibilisation et les SSA/P
- L'ONG ENDA Mali qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre du projet PAIS (Projet d'Appui à l'Inclusion Scolaire) financé par l'UNICEF présentement en phase de clôture à Kéniéba.

Une deuxième rencontre a été tenue avec les différentes ONG et association identifiées pour examiner les éventuelles synergies d'action et de collaboration avec le projet FEMA dans le cadre de la rescolarisation des enfants qui seront retirés du secteur minier artisanal. Les discussions se poursuivront au cours l'An 2 du projet pour identifier des pistes de collaboration et de mutualisation des efforts entre le projet FEMA et ces organisations.

3.2.1.1.3 Activité 1214.2 : Redynamiser les CVPA dans les communes cibles

À l'issue des rencontres avec les chefs de villages, les maires, les services techniques de l'État (SLPFEF, SLDSES), les associations de jeunes et de femmes, et les Tomboloma dans les villages d'intervention du projet, il ressort que 19 Comités villageois de protection et d'alerte (CVPA) ont été identifiés et redynamisés. S'agissant du village de Tintimba, il s'est agi de mettre en place un CVPA. À travers de *focus groups*, la capacité opérationnelle et organisationnelle de chaque CVPA a été évaluée aboutissant à l'élaboration des plans d'action.

Concernant la redynamisation des membres des CVPA, deux sessions de formation ont été organisées. Conformément à la stratégie adoptée, 02 membres de chaque CVPA ont été invités à participer auxdites formations. Ainsi, sur les 40 membres des CVPA invités, 35 membres dont 15 femmes ont été formées pendant deux jours sur leurs rôles et responsabilités, du 24 au 25 mars 2023 dans deux centres de formation :

- Le centre de Kéniéba, regroupant les CVPA des villages des communes de Kéniéba et Dabia)
- Le centre de Sitakily, regroupant les CVPA des villages des communes de Sitakily et Dialafara.

Cette première formation a permis aux membres des CVPA présents de bien cerner l'importance de leur apport dans la sensibilisation et la prévention du travail des enfants dans les mines artisanales. Elle a été suivie d'une deuxième formation portant sur la protection de l'enfant en général et particulièrement sur la stratégie d'assurer la protection des enfants (détecter et réagir à la violence faite aux enfants), et la prévention du travail des enfants dans les mines. Les membres des CVPA (35 hommes dont 15 femmes) ont participé à la formation tenue du 26 au 27 mars 2023 dans les deux pôles de formation notamment à Kéniéba et Sitakily.

Ces différentes formations ont contribué au renforcement des capacités des membres des CVPA à mener des campagnes de sensibilisation, de prévention et de protection des enfants dans les mines artisanales.

Pour une plus grande appropriation du projet et par souci de pérennisation des acquis, les formations ont été assurées par l'équipe de Right To Play en collaboration avec le Service local de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille. Pour étendre les formations à tous les membres des CVPA, d'autres sessions de formation seront organisées au cours de l'An 2.

Selon le chef de village de Sakola, M. Djélimakan MAKALOU : *« plusieurs enfants abandonnent l'école précocement à cause de l'influence négative de leurs camarades qui fréquentent les mines artisanales. Ils supposent qu'il est plus facile de gagner de l'argent (au moins 2 000 à 3 000 F CFA par jour) pour subvenir à leurs besoins que de perdre son temps à l'école. Mais il s'avère que l'avenir de ces enfants est hypothéqué à cause de la recherche du gain facile et que tout le monde n'a pas la chance d'avoir de l'or. Par finir, ils souffrent énormément avec la charge du*

travail dans les sites miniers. Une prise de conscience est nécessaire à tous les niveaux (parents et les autorités) pour mettre fin à cette situation désastreuse en mettant en place non seulement des alternatives de réinsertion des enfants à l'école, mais aussi récupérer les jeunes et les femmes à travers la mise en place des AGR ».

3.2.2 Résultat Immédiat 1220 : Capacité collective accrue des femmes et des adolescentes à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA

3.2.2.1 Extrait 1221 : Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA

3.2.2.1.1 Activité 1221.1 : Effectuer une évaluation des besoins de formation des groupements de femmes et d'adolescentes, y compris les groupements locaux de la FEMIMA

Cette activité consiste à organiser des rencontres avec les groupements de femmes retenus, les adolescentes bénéficiaires et les représentations locales de la FEMIMA afin d'évaluer leurs besoins spécifiques en matière de formation sur les thématiques du leadership, de la communication et du plaidoyer. Elle devrait faire suite aux activités 1111.2 et 1111.3 qui sont en cours. De ce fait, la mise en œuvre de l'activité a été retardée à l'An 2.

3.2.2.2 Extrait 1222 : Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (H/F) de la FEMIMA au niveau national

3.2.2.2.1 Activité 1222.1 : Faire un audit institutionnel et organisationnel de la FEMIMA

Cet audit a pour objet de faire un diagnostic organisationnel et institutionnel de la FEMIMA, qui représente un partenaire stratégique du projet dans le cadre de la mise en œuvre des activités concernant les femmes et les adolescentes. Cela permettra entre autres, d'évaluer les capacités techniques et organisationnelles de l'organisation quant à la conduite des activités de sensibilisation et de formation dans le cadre du projet (la FEMIMA interviendra comme relais dans la multiplication des sessions de formation). L'audit permettra de relever les éléments nécessaires à la définition d'une stratégie de renforcement des capacités la FEMIMA.

La mise en œuvre de cette activité a été pilotée par l'Experte en Autonomisation Économique et Égalité des genres du projet. La stratégie définie a consisté à :

- Élaborer des outils de collecte de données permettant de renseigner sur les aspects relatifs au cadre juridique, à la structure organisationnelle, à la gouvernance, et aux ressources
- Organiser un atelier de collecte des données auprès des membres de la FEMIMA (auto-évaluation)
- Organiser un atelier de validation du rapport et de réflexion en vue de définir une stratégie de renforcement des capacités de la FEMIMA permettant d'influencer les politiques publiques concernant la prise en compte de la dimension genre et de l'environnement dans le secteur minier.

Conformément à cette stratégie, les outils de collecte ont été élaborés et l'atelier de collecte a été tenu du 22 au 24 février 2023. Le rapport provisoire de l'audit institutionnel et organisationnel de la FEMIMA a été produit. Tenant compte des retards accusés dans la revue/validation du rapport, l'activité sera finalisée au début de l'An 2. Les efforts seront consacrés à la validation du rapport, l'organisation de l'atelier de réflexion et la définition de la stratégie de renforcement des capacités de la FEMIMA.

3.2.2.3 Extrait 1224 : Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA

3.2.2.3.1 Activité 1224.1 : Faire un état des lieux des clubs d'enfants dans la zone de Kéniéba

L'état des lieux des clubs d'enfants requiert, au préalable, l'identification desdits clubs dans la zone d'intervention du projet. À la suite de la sélection des villages d'intervention du projet, 12 clubs d'enfants ont été identifiés dans 12 villages d'intervention. Chaque club identifié regroupe 18 membres (9 filles, 9 garçons).

Ces clubs d'enfants auront pour rôle d'organiser des séances d'information et de sensibilisation des pairs sur la promotion des droits des enfants dans le secteur minier artisanal et sur le travail des enfants en zones minières artisanales en collaboration avec le Parlement des enfants. Ils seront également engagés dans les campagnes de sensibilisation des communautés sur le travail des enfants dans les mines.

L'identification des clubs dans les 8 villages restants se poursuivra au cours de l'An 2. Par la suite, il s'agira d'élaborer des outils permettant, lors de séances de travail, de collecter des données en vue de l'évaluation des clubs d'enfants (organisation, capacités, plan opérationnel, etc.) et de produire le rapport d'état des lieux. Les conclusions issues de ce rapport serviront de base pour l'élaboration d'un plan global de redynamisation des clubs d'enfants.

3.2.2.3.2 Activité 1224.6 : Identifier les besoins de formation du parlement des enfants au niveau national

Le renforcement des capacités des membres du parlement national et de ses démembrés aux niveaux régional et local est essentiel, non seulement pour influencer les sujets relatifs au travail des enfants dans le secteur minier artisanal, mais aussi pour prendre en compte la participation des enfants dans le processus de mise en œuvre du projet. À cet effet, l'identification de leurs besoins de formation, qui est en cours, représente une étape importante, car elle permettra de développer un programme de formation répondant aux besoins spécifiques.

Dans le cadre de cette identification, des échanges ont eu lieu avec le bureau national du Parlement des enfants qui vient d'être renouvelé. Il ressort des discussions avec le Président du Parlement que des représentations existent au niveau national et régional (Kayes). Aussi, au regard de la réforme territoriale, le nouveau bureau se propose de procéder au renouvellement des bureaux régionaux et de mettre en place un bureau au niveau du Cercle de Kéniéba. À cet effet, il est prévu des rencontres avec le bureau régional afin d'évaluer les besoins et de proposer un plan de formation global intégrant l'ensemble des besoins du PE. Le processus sera finalisé au cours du premier trimestre de l'An 2.

3.3 Volet gouvernance

3.3.1 Résultat Immédiat 1310 : Connaissances accrues des partenaires gouvernementaux pour contrer les inégalités de genre et le travail des enfants dans le secteur MA

3.3.1.1 Extrait 1312 : Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d’orpaillage de Kéniéba effectuée

3.3.1.1.1 Activité 1312.1 : Mener des consultations avec les différents acteurs impliqués (ONG, organismes privés, structures étatiques nationales et locales, orpailleurs) dans le secteur MA sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d’orpaillage de Kéniéba

Suivant l’approche du projet de développer des synergies entre les différentes activités, l’étude visée a été intégrée à l’étude globale portant sur l’égalité des genres et l’analyse comparée des sexes dans la zone d’intervention du projet qui est en cours (cf. 3.4.1- Égalité Femme-Homme).

Les activités 1312.2 à 1312.5 sont aussi intégrées à cette étude globale.

3.3.1.1.2 Activité 1312.2 : Effectuer une analyse et synthèse des différents rapports ou étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes

Cf.1312.1.

3.3.1.1.3 Activité 1312.3 : Produire le rapport d’étude final

Cf.1312.1.

3.3.1.1.4 Activité 1312.4 : Diffuser les résultats de l’étude avec les parties prenantes

Cf.1312.1.

3.3.1.1.5 Activité 1312.5 : Développer une stratégie de sensibilisation de l’État, des compagnies minières et des PTF

Cf.1312.1.

3.3.1.2 Extrait 1314 : Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants, et l’environnement effectuée et actualisée

3.3.1.2.1 Activité 1314.1 : Effectuer une analyse d’économie politique du secteur de l’orpaillage dans le cercle de Kéniéba

Une première étude portant l’analyse des conflits dans les zones d’orpaillage du cercle de Kéniéba a été conduite en octobre 2022. Les résultats de l’étude ont permis de définir une première approche du projet pour la gestion des conflits dans le cadre de l’élaboration du PMOP.

Il ressort de cette étude que les dynamiques conflictuelles à l'œuvre dans le cercle de Kéniéba tournent essentiellement autour de plusieurs types de tensions :

- Entre des localités frontalières ou entre des localités et des orpailleurs
- Entre les exploitants artisanaux (orpailleurs) et les exploitants industriels
- Entre orpailleurs eux-mêmes autour des mines
- Entre les exploitations minières et les exploitants agricoles et connexes (élevage) sur fond de destruction de l'environnement (dégradation des sols, coupe végétale, pollution des eaux).

L'exploitation artisanale de l'or a engendré des phénomènes tels que les vols, braquages alimentés par des coupeurs de route. Les orpailleurs vivent avec la crainte de se faire dévaliser sur les pistes à tout moment. Mais il apparaît aussi que les conflits générés ne sont pas, pour la plupart, violents et des mécanismes de gestion et de résolution sont mis en place sur les sites. Les tensions liées à cette activité prospèrent sur des causes tant profondes ou structurelles qu'immédiates.

Sur les sites miniers, où sont reproduites les dynamiques de genre caractérisées par une division sexuelle du travail au niveau de la société, les femmes se retrouvent dans une vulnérabilité de plus en plus accrue, des interlocuteurs pointent une tendance à l'augmentation des agressions à caractère sexuel dont elles sont victimes. La stratification sociale, symbolisant des rapports inégalitaires, est aussi mobilisée par les détenteurs du pouvoir traditionnel dans le cercle de Kéniéba pour conditionner l'accès aux ressources.

Au regard de ces premiers constats, il a été décidé de pousser l'analyse à travers la conduite d'une étude globale portant sur l'analyse de l'économie politique et des conflits intégrant la cartographie des actrices et acteurs du secteur de l'orpaillage dans la zone d'intervention du projet. Cette étude globale sera conduite dans le cadre de la mise en œuvre des volets transversaux (cf. 3.4.3 -Gestion des conflits). À la suite de cette étude approfondie, une stratégie de sensibilité aux conflits sera formulée et mise en place à l'An 2. Le cabinet devant mener l'étude a été sélectionné à la fin de l'An 1 et le travail sur la méthodologie de l'étude a été débuté. La collecte des données à Kéniéba est prévue au début de l'An 2.

Les activités 1314.2 à 1314.4 sont en lien avec cette étude globale.

3.3.1.2.2 Activité 1314.2 : Identifier les dynamiques de conflits

Cf.1314.1.

3.3.1.2.3 Activité 1314.3 : Diffuser les résultats de l'analyse avec les parties prenantes

Cf.1314.1.

3.3.1.2.4 Activité 1314.4 : Élaborer une stratégie visant à prévenir et atténuer les conflits

Cf.1314.1.

3.3.2 Résultat Immédiat 1320 : Capacité accrue des structures étatiques locales à gouverner et à encadrer le secteur MA à Kéniéba, en tenant compte de l'EG et de l'environnement

3.3.2.1 Extrait 1322 : Appui technique fourni aux autorités locales (H/F) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur minier artisanal, sensibles au genre et à l'environnement

3.3.2.1.1 Activité 1322.1 : Évaluer le cadre actuel de gestion des sites MA, y compris la prise en compte de l'EG et de l'environnement

Cette activité consiste à évaluer, en collaboration avec les principales parties impliquées, le cadre actuel de gestion des mines artisanales afin de dégager des observations et recommandations à l'endroit des autorités locales en vue de la restructuration et le suivi du secteur minier artisanal.

Au regard du temps restant à la suite de la validation du PTA 1, la mise en œuvre de cette activité a été reportée à l'An 2. Cependant, les premiers constats relevés lors de la mission de collecte des données démontrent une connaissance insuffisante ou une méconnaissance des autorités locales de leur prérogative et responsabilité attribuée par la réforme minière de 2019 en ce qui concerne la gestion et surveillance du secteur minier artisanal.

3.3.2.2 Extrait 1323 : Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA

3.3.2.2.1 Activité 1323.1 : Mettre en place un cadre de concertation et de réflexion entre les parties prenantes

Afin de renforcer ou créer des mécanismes de coordination inclusive dans le suivi du secteur minier artisanal, le Projet initiera des concertations sur la base des résultats d'une étude exploratoire. Celle-ci définira les contours et les modalités de fonctionnement d'un cadre de concertation large, intégrant toutes les parties prenantes impliquées dans le secteur minier artisanal (1323.1). Les résultats seront validés par les acteurs dans un processus continu et interactif jusqu'à la tenue de la première réunion du cadre de concertation (1323.2).

Au regard du temps restant à la suite de la validation du PTA 1, la mise en œuvre de ces activités a été reportée à l'An 2.

3.3.2.2.2 Activité 1323.2 : Élaborer un plan d'animation du cadre de concertation

Cf. 1323.1.

3.4 Volets transversaux

3.4.1 Égalité Femme Homme

Ce projet vise l'amélioration des conditions de vie des femmes sur les sites miniers artisanaux de Kéniéba. À ce titre, la problématique de l'égalité des genres apparaît dans toutes les composantes et activités prévues. Plus concrètement, le projet aborde la question de l'égalité des genres à travers :

- L'analyse des facteurs sexospécifiques et normes sociales contribuant à renforcer l'inégalité des genres dans la zone d'intervention afin de permettre leurs prises en compte dans les stratégies de sensibilisation. À cet effet, une firme a été recrutée pour conduire l'étude genre englobant les dimensions sociales, les relations de pouvoir, les dynamiques de changement et les aspects ACS+. L'élaboration et la validation des outils de collecte de données auprès des populations locales ayant été clôturées, l'équipe s'apprête à effectuer une descente sur le terrain pour la collecte de données. Cette phase sera suivie par celle du traitement et de l'analyse des données. Cette étude sera clôturée durant le premier trimestre de l'An 2 du projet à cause des retards accusés dans le processus de recrutement (identification d'une firme répondant aux besoins exprimés dans les termes de référence).
- Prise en compte des quotas : dans le cadre du recrutement du personnel FEMA, plus particulièrement dans les zones d'intervention, les candidatures féminines ont bénéficié d'un traitement préférentiel. Le projet met en avant les ressources féminines qui facilitent non seulement le contact avec les bénéficiaires, mais également contribue au changement du narratif sur l'employabilité des femmes en zones rurales tout en donnant l'exemple de femmes en position de leadership.
- Proposition visant à inclure les spécificités du genre dans les politiques et textes nationaux régissant le secteur extractif malien. Pour ce faire, le projet a soumis une correspondance au ministère en charge des mines afin de le lui proposer son soutien dans le cadre des réformes minières entamées juste avant la fin de l'An 1 du projet. Ces interventions faciliteront l'adoption des quotas en valeur des femmes ainsi que la mise en place des mécanismes pratiques en vue de promouvoir une masculinité positive dans le secteur minier en général.

3.4.2 Environnement

La question environnementale est au cœur du projet FEMA étant donné que l'exploitation minière produit des externalités négatives par rapport à l'écosystème naturel. L'étude environnementale permettra d'évaluer l'impact des activités du projet dans les zones d'intervention, mais également une évaluation de l'écosystème conformément aux recommandations d'Affaires mondiales Canada ainsi qu'à certaines exigences relatives à la réglementation environnementale canadienne. Une stratégie environnementale sera élaborée à la suite des résultats obtenus par l'étude. L'étude portera principalement sur les éléments suivants :

- Environnement physique de la zone d'intervention
- Environnement biologique de la zone d'intervention
- Environnement socio-économique et culturel de la zone d'intervention
- Identifier les enjeux environnementaux et sociaux des interventions du projet FEMA dans le cercle de Kéniéba
- Proposer des mesures visant à diminuer les risques et impacts de la mise en œuvre du projet FEMA par rapport à l'environnement et le cadre social du cercle de Kéniéba. Ces mesures devraient englober les aspects techniques, sociaux, institutionnels, juridiques et réglementaires.
- Proposer une stratégie de durabilité environnementale et d'adaptation aux changements climatiques pour le projet FEMA.

Des différents éléments furent mentionnés dans l'étude préliminaire environnementale réalisée dans le cadre de l'élaboration du PMOP, mais non finalisée pour des raisons contractuelles et opérationnelles. En conséquence, afin de mieux cadrer la stratégie environnementale, il a été jugé pertinent d'attendre la sélection des zones d'intervention du projet à la fin de l'An 1 avant de réaliser une analyse environnementale plus approfondie. Celle-ci sera réalisée à l'An 2 du projet. Cela permettra de revoir en profondeur la stratégie initiale articulée dans le PMO et de répondre aux exigences de l'AMC à ce chapitre.

3.4.3 Gestion des conflits

Dans le cadre de l'élaboration du PMOP, le projet a réalisé une première étude sur l'analyse des conflits dans la zone d'intervention du projet. Celle-ci a permis de documenter les principaux types de conflits liés au secteur minier artisanal à Kéniéba, et d'articuler une approche préliminaire de prévention et de gestion des conflits qui a soutenu la mise en œuvre des activités du projet. Cependant, dans un souci de mieux comprendre les causes sous-jacentes des conflits à Kéniéba, d'identifier leurs acteurs principaux et de mieux articuler leurs motivations, le projet approfondira son analyse. Une deuxième étude sur les conflits a été lancée dans le cadre d'une étude globale par le projet comprenant trois (3) volets, dont :

- L'économie politique
- La cartographie des acteurs du secteur minier artisanal dans la zone d'intervention du projet, et
- L'analyse conflit.

À travers cette étude, le projet souhaite mieux documenter le contexte dans lequel les activités seront mises en œuvre. Notamment, nous chercherons à mieux comprendre les interactions entre les différents acteurs intervenant sur la chaîne de valeur de l'exploitation minière artisanale ainsi que leurs interactions avec les autorités formelles et informelles dans le cercle de Kéniéba. Le projet cherche aussi à comprendre les facteurs socio-économiques structurant le contexte de la zone de Kéniéba à travers une analyse des facteurs d'économie politique, l'établissement de la cartographie des actrices/acteurs clés du secteur minier artisanal, et en examinant comment ces facteurs et les acteurs clés se conjuguent l'analyse des causes avec les conflits potentiels dans la zone. Ainsi, le Projet aura une meilleure compréhension des dynamiques locales relatives aux conflits et à la pratique de l'orpaillage dans les quatre communes de couverture du projet, et pourra mieux adapter sa mise en œuvre, notamment en formulant une stratégie de gestion des conflits.

L'étude doit permettre l'atteinte des résultats suivants :

- Une description détaillée du contexte géographique, socio-économique et des facteurs d'économie politique structurant le contexte du secteur minier artisanal dans le cercle de Kéniéba.
- Une description détaillée de la cartographie des parties prenantes incluant leur répartition par zone géographique et profil socio-économique : acteurs primaires, secondaires, ainsi que les acteurs ayant un *vetu de facto* sur la gouvernance du secteur dans chaque commune.

- Une description détaillée des facteurs structurels, amplificateurs, et déclencheurs structurant les conflits potentiels et avérés dans la zone d'intervention du projet (les 4 communes).
- L'analyse des facteurs structurels, multiplicateurs et déclencheurs des conflits.
- L'identification des différents types de conflits ainsi que les acteurs clés intervenant dans le processus de résolution.
- Une analyse des conflits et des principaux groupes gravitant autour et opérant dans le secteur minier artisanal dans les 4 communes.
- L'identification des mesures d'atténuation des conflits.
- Une cartographie des actrices/acteurs clés intervenant dans le domaine de l'orpaillage par commune est établi, y compris le classement des actrices/acteurs en fonction de leur importance avec la description de leur rôle, de leurs relations et interactions, leur capacité d'influence sur les autres acteurs, incluant les alliances, les conflits ou tensions.

Le rapport devant être soumis à l'An 2 du projet, les prochaines étapes :

- La collecte et l'analyse des données
- La validation des résultats au niveau local et national
- Production du rapport final
- Développement de la stratégie de gestion des conflits.

3.4.4 Communication

La communication constitue un volet important du projet FEMA. Il permet d'assurer une visibilité du projet et de renforcer les objectifs recherchés dans les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer principalement relatifs au travail des enfants, aux problématiques genres ainsi qu'à la gestion efficiente du secteur minier artisanal.

Dans cette dynamique, le projet a initié une stratégie de communication (**V. Annexe**) visant un double objectif stratégique et opérationnel pour une mise en œuvre effective et une divulgation saine et durable des activités et résultats du projet.

L'objectif opérationnel de la présente stratégie consiste, dans un premier temps, à susciter un comportement actif et responsable des enjeux du secteur minier artisanal par le biais d'une participation inclusive et intégrante des parties prenantes au projet afin de créer une interaction grâce aux activités de sensibilisation, de plaidoyer ainsi qu'à la divulgation des résultats des études réalisées. Il s'agit également de veiller à la libre circulation de l'information pour limiter les cloisonnements entre les différents services et structures institutionnels nationaux et locaux.

S'agissant de l'objectif stratégique, il s'agit de mettre en place un meilleur cadre de collaboration entre les différents partenaires de mise en œuvre du projet, à travers la mise en place des outils clarifiant les mécanismes de coordination des activités et assurer le traitement efficient des défis d'ordre administratif et opérationnel.

En somme, il s'agit de mettre en place les dispositifs nécessaires d'information, de conscientisation et de communication adéquats pour les cibles suivantes :

- Les structures institutionnelles en charge de la mise en œuvre de la politique minière avec un focus sur le secteur artisanal comprenant les organismes rattachés ;

- Les structures locales et traditionnelles, principaux acteurs intervenant sur la chaîne de valeur de l'exploitation minière artisanale dans le cercle de Kéniéba ;
- Les organisations faïtières intervenant dans ledit secteur ;
- La FEMINA et ;
- Le Secteur Public et toute autre partie prenante impliquée dans la gestion et la surveillance du secteur minier artisanal.

La présente stratégie se traduira en plan de communication pluriannuelle. Ce plan de communication pluriannuel élaboré à l'An 2 du projet sera effectué en prenant en compte la spécificité des activités mises en œuvre.

3.4.5 Gestion du projet

La première année a été marquée par la conduite des activités nécessaires au démarrage du projet. Les principales activités ont concerné l'élaboration des documents de projet (PMOP, manuel de procédures, plan de travail), le recrutement du personnel de l'équipe FEMA au niveau national et au niveau local, l'installation des bureaux à Bamako et à Kéniéba, l'introduction du projet auprès des principales parties prenantes, et la mise en place des organes de gouvernance et de suivi du projet.

3.4.5.1 Élaboration des documents de projet

L'élaboration du Plan de mise en œuvre du projet et de ses annexes a constitué une étape majeure au cours de cette première année. Tenant compte de la complexité et de la sensibilité des thématiques abordées, la finalisation du PMOP et de ses annexes a requis plusieurs missions afin de disposer des informations nécessaires afin d'adapter l'approche du projet à l'évolution du contexte social, culturel et environnemental depuis la rédaction de la proposition. Le PMOP a été soumis à Affaires mondiales Canada (AMC) en octobre 2022.

Le Plan de travail annuel de l'An 1 du projet (PTA 1) a également été élaboré et transmis à AMC. À cet effet, un atelier de planification opérationnelle a été organisé en novembre 2022 et a compté sur la participation des membres nationaux et internationaux des trois structures de mise en œuvre (Cowater, IMPACT, Right To Play). Cet atelier a été non seulement l'occasion de renforcer la collaboration, mais aussi et surtout de faire le point sur l'avancement du démarrage du projet et planifier les objectifs opérationnels de l'An 1. À l'issue de l'atelier, le PTA 1 a été finalisé et transmis à AMC. En attendant sa validation, une liste d'activités prioritaires a été définie et leur mise en œuvre approuvée par AMC.

En ce qui concerne le Manuel de procédures administratives et financières, préparé en collaboration avec les agents financiers de Cowater au siège et le Responsable financier du projet au Mali, sa réalisation a nécessité un processus itératif. Il fut élaboré en prenant en compte des procédures et standards de l'AMC et ceux de Cowater. Il a permis d'articuler les éléments suivants :

- L'organisation et la gouvernance du projet
- L'éthique dans la conduite de la mise en œuvre
- La gestion des ressources humaines
- Les règles de fonctionnements des bureaux

- Les procédures pour les voyages
- La gestion de la sécurité
- Le processus d’approbation des activités et dépenses
- La gestion des approvisionnements et des immobilisations
- La gestion financière et comptable.

Ces différents éléments précisent ainsi les procédures de gestion du projet afin d’assurer une administration efficace et efficiente qui supporte l’atteinte des résultats escomptés.

3.4.5.2 Personnel

La mise en œuvre du projet FEMA est assurée par une équipe locale au Mali, appuyée par le siège au Canada. Les activités réalisées au cours de l’An 1 ont permis de doter tous les postes locaux prévus dans cadre organique du projet FEMA.

Le tableau ci-dessous indique la liste du personnel local du projet FEMA.

N°	Prénom(s) et Nom	Fonction	Localisation
1	Sidy Ouattara	Chef d’équipe	Bamako
2	Saratha Doumbia	Assistance Chef d’équipe	Bamako
3	Bréma Berté	Expert Gouvernance	Bamako
4	Assétou Traoré	Expert Autonomisation économique des femmes et Égalité des genres	Bamako
5	Emmanuel Somboro	Gestionnaire de projet	Bamako
6	Amadou Dicko	Expert Suivi-évaluation	Bamako
7	Abdoulaye Sangaré	Responsable Sécurité	Bamako
8	Abdine Kounta	Responsable Finance	Bamako
9	Florence Samaké	Assistance Finance	Bamako
10	Amadou Tounkara	Conducteur	Bamako
11	Ankoundien Arama	Chef d’antenne	Kéniéba
12	Boubacar Daff	Gestionnaire de projet	Kéniéba
13	Mohamed Bathily	Comptable	Kéniéba
14	Rokiata Soumano	Assistance Autonomisation économique des femmes et Égalité des genres	Kéniéba
15	Hawa Dembélé	Agente communautaire - Dabia	Kéniéba
16	Balakissa Koné	Agente communautaire - Dialafara	Kéniéba
17	Bassira Touré	Agente communautaire - Kéniéba	Kéniéba
18	Tiguida Koné	Agente communautaire - Sitakily	Kéniéba
19	Oumar T. Maiga	Facilitateur Terrain - Sitakily & Dialafara	Kéniéba
20	Fatoumata Sanogo	Facilitatrice Terrain	Kéniéba
21	Ousmane Sanogo	Coordinateur financier	Kéniéba
22	Moussa Keita	Conducteur	Kéniéba

Il est aussi important de noter que le Responsable de la sécurité, le Responsable finance, et l'Assistante finance sont des ressources partagées entre le projet FEMA et le projet SCOFI qui sont tous les deux mis en œuvre par Cowater au Mali.

3.4.5.3 Installation des bureaux

L'opérationnalisation des bureaux, notamment de l'antenne à Kéniéba, a représenté un enjeu majeur pour le démarrage effectif des activités du projet. L'équipe a, en revanche, pu rapidement s'installer dans de nouveaux locaux à Bamako, et partage là encore ce nouvel emplacement avec le projet SCOFI.

Pour le site de Kéniéba, dans la région des Kayes au Mali, le processus de sélection d'un local pouvant servir de bureau a démarré en septembre 2022 et a été finalisé en décembre 2022. Considérant les enjeux sécuritaires et aussi pour assurer le bien-être du personnel basé à Kéniéba, plusieurs travaux de mise à niveau (aménagements et équipements) du local ont été effectués en janvier et février 2023. L'installation du Chef d'antenne le 16 février 2023 a consacré l'opérationnalisation officielle du bureau de Kéniéba.

L'occupation quotidienne des locaux a révélé certaines insuffisances liées à l'aménagement des espaces communs. Des travaux supplémentaires seront réalisés afin de les prendre en compte. Par ailleurs, les procédures d'occupation et de gestion de l'antenne locale sont en cours d'élaboration. Elles permettront de faciliter la collaboration des représentants des trois (3) structures de mise en œuvre du projet (Cowater, Right To Play, IMPACT). Le projet a aussi entrepris des démarches afin de mettre en place une Guest House dans des locaux propres et sécuritaires, qui permettront de loger le personnel du projet de passage à Kéniéba. Un service de repas y sera aussi établi. Cela permettra de loger nos équipes dans de meilleures conditions et de s'assurer de standards minimaux de salubrité pour les repas, un enjeu dans la zone. Ces démarches seront complétées au début de l'An 2.

3.4.5.4 Lancement du projet

En considérant que la mise en œuvre du projet se fera essentiellement à Kéniéba, deux cérémonies de lancement ont été organisées.

Au niveau national, la cérémonie s'est tenue le 24 novembre 2022 à Bamako. Les partenaires institutionnels du Projet, à savoir le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau (MMEE); le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF); le ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MENEFP), et l'Ambassade du Canada étaient tous représentés. La cérémonie a été l'opportunité pour les différentes parties prenantes d'acquiescer plusieurs informations sur les objectifs, cibles et approches du projet. Les autorités maliennes ainsi que l'ambassade du Canada au Mali ont réaffirmé leur soutien à l'agence d'exécution pour une mise en œuvre effective du projet.

Au niveau local, la cérémonie de lancement a fait suite à l'opérationnalisation de l'antenne. Organisée le 20 mars 2023, la cérémonie de lancement au niveau local a mobilisé l'ensemble des parties prenantes tant au niveau du cercle de Kéniéba qu'au niveau des communes d'intervention (élus locaux, autorités administratives, autorités coutumières, services techniques locaux, représentants des femmes, des jeunes et des orpailleurs). Elle a donné l'opportunité aux

parties prenantes de mieux comprendre les contours du projet et de s'engager à accompagner la mise en œuvre.

3.4.5.5 Mise en place des organes de suivi

Afin de garantir le respect des principes de transparence et de redevabilité de l'Agence d'exécution, Cowater International, et de ses partenaires (Right To Play et IMPACT), et dans le but d'apporter un appui opérationnel et stratégique au projet, le dispositif de gouvernance du projet prévoit trois (03) organes de suivi dont deux (02) au niveau national (Comité Directeur (CD) et un Comité Technique (CT)) et un au niveau local (Cadre de concertation).

Le Comité Directeur joue le rôle d'instance d'orientation, de contrôle, de validation, de décision et d'arbitrage pour la mise en œuvre du projet FEMA. À ce titre, sont représentées au sein du Comité Directeur, les Responsables des parties prenantes institutionnelles suivantes :

- Le Ministère en charge des Mines
- Le Ministère en charge de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
- Le Ministre en charge des Affaires étrangères
- L'Ambassade du Canada (représentant l'AMC)
- La compagnie minière B2Gold.

La première réunion du Comité Directeur s'est tenue le 31 janvier 2023. Elle était présidée par le Chef de coopération de l'Ambassade du Canada au Mali et a enregistré la présence des représentants de toutes les parties impliquées. Cette première réunion a été l'occasion d'établir un cadre d'échanges stratégiques pour le projet. Les différentes présentations, et les échanges qui en ont suivi, ont permis d'apporter des éclaircissements et d'adopter les Termes de référence du Comité Directeur. L'engouement suscité pour les activités et la qualité des échanges démontrent à juste titre la motivation des membres du Comité Directeur à accompagner les acteurs du projet FEMA.

Le Comité Technique représente l'organe de conseil auprès du Comité Directeur pour le traitement des questions techniques et opérationnelles. À cet effet, il est composé des Représentants des structures administratives et organisations impliquées dans la mise en œuvre opérationnelle du projet. La première réunion du Comité Technique a été tenue le 04 mai 2023. Elle sera l'occasion de valider les termes de référence du Comité et de présenter le projet (structure, réalisations de l'An 1, prévisions pour l'An 2).

Le Cadre de concertation représente un espace de rencontres et d'échanges avec les principaux acteurs du projet au niveau local (Kéniéba). Il est composé des Représentants des autorités administratives et coutumières, ainsi que des organisations de la société civile dans le périmètre d'intervention du Projet.

Pour faciliter la mise en œuvre des activités Kéniéba, le projet a tenu, en marge du lancement local, à mettre en place le Cadre de concertation. Ainsi, le 20 mars 2023, la cérémonie de lancement a été suivie par la première réunion du Cadre de concertation qui a enregistré une pleine participation avec 52 acteurs représentant les services techniques, les collectivités, les autorités coutumières, les organisations de femmes, de jeunes, et les orpailleurs. Cette première rencontre a été l'occasion pour les parties prenantes d'être informées sur les missions assignées à ce cadre, son mode de fonctionnement et les acteurs qui l'animeront.

Par ailleurs, en considération du protocole administratif, le projet a tenu à organiser du 06 au 09 mars 2023, une mission d'introduction et de présentation du projet aux autorités de la Région de Kayes avant le lancement local et la tenue du Cadre de concertation. Les parties concernées et les acteurs ayant pris part aux échanges sont présentés dans le tableau ci-dessous.

N°	Structure/Organisation	Nombre de participants	Observations
1	Conseil régional	3	2 ^e Vice-président, Secrétaire Général, Chef services techniques
2	Gouvernorat	1	Le préfet
3	Direction Régionale de la Géologie et des Mines	7	Directeur, 2 chefs de division, 4 agents
4	Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	1	Directrice
5	Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisance	1	Chef service local assainissement
6	Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	1	Directeur
7	Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire	1	Chef de division protection défense et protection sociale
8	Chambre des mines de Kéniéba	0	Indisponibilité des représentants
	Total	15	

La prise en compte des principales suggestions et recommandations recueillies lors des échanges permettront de rendre le cadre de concertation plus efficace.

3.4.5.6 Suivi-évaluation du projet

Les principaux chantiers relatifs au suivi-évaluation au cours de l'An 1 du projet ont porté sur la revue du Cadre de mesure de rendement et du Plan de suivi-évaluation au regard des différents diagnostics réalisés et informations complémentaires collectées, et la conceptualisation d'un système permettant de rendre plus dynamique le processus de collecte de données et production des tableaux de bord.

Revue du Cadre de mesure du rendement

Le Cadre de mesure du rendement (CMR) est un outil de mesure qui permet d'observer la progression de l'atteinte des résultats. La première version du CMR a été soumise en même temps que le PMOP. Suivant les observations d'AMC et au regard des ajustements apportés à l'intervention, le CMR a fait l'objet de certaines mises à jour. La dernière version est en cours de validation et sera soumise avec le PMOP actualisé.

Revue du Plan de suivi-évaluation

Le Plan de suivi-évaluation (Plan S&E) représente la feuille de route qui aide à définir, mettre en œuvre, suivre et améliorer une intervention. Il intègre entièrement le CMR et décrit l'approche opérationnelle d'évaluation des indicateurs définis ainsi que le processus de rapportage.

À l'instar du CMR, la première version du Plan S&E a fait l'objet de mises à jour suivant l'évolution des informations disponibles et des besoins de rapportage. La version actualisée du Plan S&E sera disponible à la fin du mois de mai 2023.

Mise en place d'un système de suivi dynamique

Un système de suivi permettant de collecter les données relatives aux activités et indicateurs et de produire en temps réel les tableaux de bord de suivi est en cours de conceptualisation. La mise en œuvre du PTA 1 a permis de mieux cerner les contours. Les réflexions seront poursuivies au cours de l'An 2 pour identifier les besoins spécifiques de rapportage, afin d'élaborer un document conceptuel prenant en compte l'ensemble des besoins.

3.5 Étude de cas : le cadre de concertation local

La concertation entre les partenaires du projet est un élément clé qui permettra la bonne marche de la mise en œuvre de même que l'appropriation de l'approche du projet. Cette concertation est importante autant au niveau national qu'au niveau local. Elle permet aussi de garantir les principes de transparence et de redevabilité dans la mise en œuvre des activités et constitue une plateforme de rencontres et d'échanges. Le Projet a ainsi mis en place un cadre de concertation local au niveau du cercle de Kéniéba lors d'une activité tenue le



Les participants du premier Cadre de Concertation comprenant les autorités locales et la société civile lors de la rencontre tenue dans les locaux du Cercle de Kéniéba le 20 mars 2023

20 mars 2023. Ledit cadre de concertation et son lancement effectué dans les locaux du Conseil de Cercle de Kéniéba a compté sur la participation de 52 acteurs (dont 11 femmes) représentant les services techniques, les collectivités, les autorités coutumières, les organisations de femmes, de jeunes, et les orpailleurs des quatre communes d'intervention du projet. Le préfet du Conseil de Cercle de Kéniéba assure la Présidence du Cadre de Concertation Locale.

Les objectifs de ce cadre de concertation inclusif local comprennent :

- Instaurer un dialogue entre les acteurs du projet au niveau local ;
- Partager les informations sur la planification, l'avancement des activités, le suivi des résultats et les réalisations clés du projet ;
- Faciliter la mise en œuvre des activités dans les communes ciblées ;
- Mobiliser les structures techniques locales et les populations ;

- Analyser des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités et la proposition de solutions adaptées au contexte local ;
- Partager des expériences, bonnes pratiques et leçons apprises.



Discussion sur le rôle des femmes dans le secteur minier artisanal et leur prise en compte dans le Projet FEMA

Les échanges menés durant cet atelier de lancement, après la présentation du projet par l'équipe projet, ont démontré un intérêt important des différents participants envers le projet. Le Projet FEMA constituant un projet d'envergure dans le secteur minier artisanal au Mali, le préfet a salué l'approche inclusive adoptée et l'intégration des différents acteurs locaux. Selon lui "**le secteur minier artisanal ne saurait être mieux géré qu'avec une prise en compte intégrale de toutes les couches et acteurs locaux qui constituent les principaux acteurs et subissent les impacts de l'orpaillage dans le cercle de Kéniéba**". Ainsi, au nom de toutes les parties-prenantes, il instruit au projet "**l'adaptation de certaines activités et problématiques abordées en fonction du contexte local, tout en établissant une collaboration transparente avec le cadre de concertation, particulièrement les autorités traditionnelles des communes d'intervention.**"

3.6 Tableau des activités

Le tableau ci-dessous fait état des principales réalisations par rapport aux activités planifiées dans le plan de travail annuel de l'An 1 (PTA 1).

Libellé	Statut de l'activité	Explication des progrès dans la mise en œuvre et des écarts par rapport aux prévisions annuelles
COMPOSANTE 1 : 1100 – VOLET ÉCONOMIQUE		
Extrant 1111-Appui fourni à la création et à la structuration de groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales (MA) de Kéniéba		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Les villages concernés par l'intervention sont sélectionnés. La liste des groupements de femmes retenus est disponible. Le rapport d'analyse des besoins des groupements de femmes retenus est produit.
1111.1-Sélectionner les sites MA d'intervention dans les 4 communes du cercle de Kéniéba (Dabia, Dialafara, Kéniéba, Sitakily)	Réalisé	20 villages sélectionnés comme sites d'intervention du projet (5 villages par commune). À l'issue d'un processus participatif ayant impliqué les autorités administratives et coutumières, les représentants de la société civile ainsi que les principaux acteurs de l'orpaillage, 20 villages ont été sélectionnés comme sites d'intervention du projet FEMA (5 villages par commune).
1111.2-Identifier les groupements de femmes à appuyer	En cours (en retard)	Données collectées auprès de 47 groupements identifiés dans 10 villages priorisés. Suivant l'approche méthodologique adoptée, les groupements de femmes bénéficiaires seront, dans un premier temps, identifiés dans 10 des villages d'intervention. Pour ce faire, des outils de collecte et d'analyse de données, ainsi que des critères de sélection ont été élaborés. Une mission de collecte a été organisée et les données ont été collectées auprès de 47 groupements de femmes identifiés dans ces 10 villages. Les fiches descriptives individuelles pour chacun de ces groupements sont en cours d'élaboration. Elles permettront d'appliquer les critères de sélection en vue de retenir les groupements de femmes bénéficiaires du projet.
1111.3-Évaluer les besoins des groupements de femmes retenus	En cours (en retard)	Données d'évaluation préliminaire disponibles pour les 47 groupements identifiés. À travers la collecte des données visant la sélection des groupements de femmes bénéficiaire, plusieurs aspects relatifs à l'évaluation des besoins ont été pris en compte. Afin de finaliser le processus d'évaluation des besoins et de produire le rapport y afférent, des rencontres d'évaluation des besoins spécifiques seront organisées avec les groupements de femmes retenus.

Libellé	Statut de l'activité	Explication des progrès dans la mise en œuvre et des écarts par rapport aux prévisions annuelles
Extrant 1113-Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Un rapport d'état des lieux des techniques utilisées sur les sites MA est produit
1113.1-Faire l'état des lieux des techniques utilisées sur les sites MA	En cours (en retard)	Avis de recrutement pour la sélection d'un consultant lancé Le processus a démarré avec l'élaboration des TdR pour le recrutement d'un consultant spécialisé dans les mines artisanales et l'environnement, et le lancement de l'avis de recrutement.
Extrant 1114-Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Une liste de 12 fournisseurs d'équipements est disponible (3 fournisseurs par commune d'intervention)
1114.1-Identifier les fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA (équipements de protection, transport, traitement et autres) à Kéniéba	Reporté	Aucune avancée. Au regard de temps restant à la suite de la validation du PTA, la mise en œuvre cette activité n'a pas été jugée prioritaire.
Extrant 1121-Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(e)s travaillant dans les MA		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Un rapport d'analyse des expériences antérieures en matière de formation professionnelle dans la zone de Kéniéba est produit. Un cadre de collaboration avec le CFP Tambaoura est matérialisé par la signature d'un accord.
1121.1-Évaluer les expériences antérieures dans les domaines de la formation technique et professionnelle dans la zone de Kéniéba (RTP en soutien)	Réalisé	Rapport disponible. Afin de mutualiser les efforts, une mission a été organisée pour l'évaluation des expériences antérieures en matière de formation professionnelle et faire l'état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires (activité 1124.1). Le rapport d'évaluation est disponible.
1121.2-Définir un cadre de collaboration entre le Projet et le Centre de formation professionnelle (CFP) Tambaoura à Kéniéba	Reporté	Aucune avancée. La mise en œuvre de cette activité a été impactée par des problèmes de calendrier. En effet, la définition d'un cadre de collaboration nécessite des échanges entre les premiers responsables des structures concernées à savoir, le Conseil de Cercle de Kéniéba, la Préfecture de Kéniéba, la Direction nationale de la Formation professionnelle (DNFP), B2Gold et le projet FEMA. Tenant compte de la disponibilité de chacun, il a été difficile de trouver un créneau d'échange commun. Par ailleurs, l'adoption de la nouvelle loi relative à la réorganisation du territoire national risque d'impacter cette

Libellé	Statut de l'activité	Explication des progrès dans la mise en œuvre et des écarts par rapport aux prévisions annuelles
		activité. En effet, il est probable que l'interlocuteur change, passant du Conseil de cercle au Conseil régional de Kayes ou au Conseil communal de Kéniéba. De ce fait, pour s'assurer de parler aux interlocuteurs pertinents, il serait prudent d'attendre la promulgation de la nouvelle loi.
1121.3-Fournir un soutien technique et financier pour l'opérationnalisation du CFP Tambaoura	Reporté	Aucune avancée. Activité dépendante de la mise en œuvre de l'activité 1121.2, qui a été reportée.
Extrant 1124-Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Un rapport d'état des lieux des centres d'incubation de la zone est disponible.
1124.1-Faire un état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone de Kéniéba	Réalisé	Rapport disponible. Huit (8) centres d'incubation ou initiatives similaires identifiés dans les communes d'intervention du projet. <i>Cf. activité 1121.1.</i>
COMPOSANTE 2 : 1200 – VOLET SOCIAL		
Extrant 1211-Campagne de sensibilisation sur les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Un rapport d'étude portant sur les coutumes locales, attitudes et normes sociales dans les communautés MA est produit
1211.1-Mener une étude sur les coutumes locales, attitudes et normes sociales dans les communautés MA cibles de Kéniéba	Reporté	Aucune avancée. Deux études globales portant sur : (1) l'égalité des genres et l'analyse comparée des sexes; et (2) l'analyse de l'économie politique et des conflits intégrant la cartographie des actrices et acteurs du secteur de l'orpaillage sont en cours. Les résultats de ces études devraient édifier sur certains aspects pris en compte par cette activité. Aussi, il a été décidé de suspendre la mise en œuvre de cette activité en attendant les rapports d'études respectifs.
Extrant 1214-Appui offert aux CVPA dans la mise en place des passerelles de rescolarisation		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Un rapport d'analyse des programmes de rescolarisation en cours est produit. Une analyse des capacités organisationnelles et techniques des CVPA (40) est produite. Un plan de redynamisation des CVPA est élaboré.

Libellé	Statut de l'activité	Explication des progrès dans la mise en œuvre et des écarts par rapport aux prévisions annuelles
1214.1-Identifier les programmes de rescolarisation locaux en cours dans la zone	Réalisé	<p>Trois (3) programmes de rescolarisation identifiés : Alphabétisation fonctionnelle, Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) et la formation professionnelle.</p> <p>Des rencontres ont été organisées avec les principales parties prenantes impliquées dans la scolarisation des enfants. À l'issue de ces rencontres, il ressort que quatre (4) organisations ont été identifiées comme responsables des programmes de rescolarisation en cours. Il s'agit des ONG FANDEMA, RESERD (Référence pour l'Éducation, la Santé Familiale et l'Assainissement), ENDA Mali et de l'association ADR (Appui aux Actions de Développement Rural). Les pistes de synergie d'action ont été identifiées.</p>
1214.2-Redynamiser les CVPA dans les communes cibles	En cours (en retard)	<p>19 CVPA redynamisés et 1 CVPA mis en place.</p> <p>Tenant compte que la zone d'intervention du projet se limite à 20 villages, une campagne de collecte de données visant établir la liste des CVPA existant dans ces villages et à les évaluer a été réalisée. Le rapport d'évaluation est disponible. Il en ressort que sur les 20 villages d'intervention, 19 ont déjà bénéficié de CVPA qu'il a fallu redynamiser. Pour le village de Tintiba, il s'est agi de mettre en place un CVPA.</p>
<p>Extrant 1221-Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA</p>		<p>Cibles de l'extrant pour l'An 1 :</p> <p>Un rapport d'analyse des besoins de formations est élaboré. Un plan de formation tenant compte des besoins identifié et disponible.</p>
1221.1-Effectuer une évaluation des besoins de formation des groupements de femmes et d'adolescentes, y compris les groupements locaux de la FEMIMA	Reporté	<p>Aucune avancée.</p> <p>La mise en œuvre de cette activité dépend de la sélection des groupements de femmes (activité 1111.2) et de l'évaluation de leurs besoins (1111.3) qui sont en cours.</p>
<p>Extrant 1222-Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (F/H) de la FEMIMA au niveau national</p>		<p>Cibles de l'extrant pour l'An 1 :</p> <p>Un rapport portant sur le diagnostic institutionnel et organisationnel de la FEMIMA est disponible.</p>
1222.1-Faire un audit institutionnel et organisationnel de la FEMIMA	En cours (en retard)	<p>Rapport provisoire disponible.</p> <p>À travers des outils de collecte de données élaborés à cet effet, une évaluation des capacités institutionnelles et organisationnelles de la FEMIMA a été réalisée. Le rapport provisoire de l'audit institutionnel et organisationnel de la FEMIMA a été produit et est en cours de validation. À la suite de la validation dudit rapport, un atelier de réflexion sera organisé afin de partager les résultats et définir une stratégie de renforcement des capacités de la FEMIMA.</p>

Libellé	Statut de l'activité	Explication des progrès dans la mise en œuvre et des écarts par rapport aux prévisions annuelles
Extrant 1224-Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Un rapport d'état des lieux des clubs d'enfants dans la zone de Kéniéba est produit. Un rapport d'évaluation des besoins de formation des membres du Parlement des enfants est produit.
1224.1-Faire un état des lieux des clubs d'enfants dans la zone de Kéniéba	En cours (en retard)	12 clubs d'enfants identifiés. Un des prérequis à l'élaboration du rapport d'état des lieux porte sur l'identification de l'ensemble des clubs d'enfants dans les communes d'intervention du projet. À ce stade, les clubs d'enfants ont été identifiés dans 12 villages d'intervention du projet. Pour les 8 autres, l'identification se poursuit. Par la suite, il s'agira d'élaborer des outils permettant, lors de séances de travail, de collecter des données en vue de l'évaluation des clubs d'enfants (organisation, capacités, plan opérationnel, etc.). Les conclusions issues de ce rapport serviront de base pour l'élaboration d'un plan de redynamisation des clubs d'enfants.
1224.6-Identifier les besoins de formation du Parlement des enfants au niveau national	En cours (en retard)	En cours. Le bureau national du Parlement des enfants vient d'être renouvelé. Il ressort des discussions avec le Président du Parlement que des représentations existent au niveau national et régional (Kayes). Aussi, au regard de la réforme territoriale, le nouveau bureau se propose de procéder au renouvellement des bureaux régionaux et de mettre en place un bureau au niveau du Cercle de Kéniéba. Il est prévu des rencontres avec le bureau régional afin d'évaluer les besoins et de proposer un plan de formation global intégrant l'ensemble des besoins du PE.
COMPOSANTE 3 : 1300 – VOLET GOUVERNANCE		
Extrant 1312-Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpaillage de Kéniéba effectuée		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Le rapport d'étude est disponible et des ateliers de sensibilisation des parties prenantes (58) sont tenus
1312.1-Mener des consultations avec les différents acteurs impliqués (ONG, organismes privés, structures étatiques nationales et locales, orpailleurs) dans le secteur MA sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpaillage de Kéniéba	En cours (en retard)	Rapport de démarrage provisoire transmis. Une étude globale portant sur l'égalité des genres et l'analyse comparée des sexes dans la zone d'intervention du projet a été initiée. Le rapport de démarrage provisoire, incluant les outils de collecte de données, a été transmis, mais n'a pas été validé.

Libellé	Statut de l'activité	Explication des progrès dans la mise en œuvre et des écarts par rapport aux prévisions annuelles
1312.2-Effectuer une analyse et synthèse des différents rapports ou étude sur les barrières sexospécifiques à la participation économique rencontrées par les femmes et les adolescentes	Reporté	Aucune avancée. Tenant compte des retards accusés dans le processus de sélection du cabinet et aussi dans la validation du rapport de démarrage et des outils de collecte, cette activité ainsi que les activités 1312.3 à 1312.5 seront réalisées au cours de l'An 2.
1312.3-Produire le rapport d'étude final	Reporté	Aucune avancée. Cf. activité 1312.1, qui est reporté à l'An 2.
1312.4-Diffuser des résultats de l'étude avec les parties prenantes	Reporté	Aucune avancée. Cf. activité 1312.1, qui est reporté à l'An 2.
1312.5-Développer une stratégie de sensibilisation de l'État, des compagnies minières et des PTF	Reporté	Aucune avancée. Cf. activité 1312.1, qui est reporté à l'An 2.
Extrant 1314-Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants et l'environnement effectuée et actualisée		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Le rapport de l'analyse est disponible et des ateliers de sensibilisation des parties prenantes (59) sont tenus
1314.1-Effectuer une analyse d'économie politique et des acteurs clés du secteur de l'orpaillage dans le cercle de Kéniéba	En cours (en retard)	Rapport de démarrage transmis. Une étude globale intégrant l'analyse de l'économie politique et des conflits intégrant la cartographie des actrices et acteurs du secteur de l'orpaillage dans la zone d'intervention du projet a été initiée. Le rapport provisoire de démarrage, incluant les outils de collecte de données, a été transmis et est en cours de validation.
1314.2-Identifier les dynamiques de conflits (conjointement avec 1314.1)	Reporté	Aucune avancée. Tenant compte des retards accusés dans le processus de sélection du cabinet, cette activité ainsi que les activités 1314.3 et 1314.4 seront réalisées au cours de l'An 2.
1314.3-Valider les résultats de l'analyse avec les parties prenantes et finaliser l'étude	Reporté	Aucune avancée. Cf. activité 1314.2, qui est reporté à l'An 2.
1314.4-Élaborer une stratégie visant à prévenir et atténuer les conflits tenants compte des acteurs clés et de la dimension genre	Reporté	Aucune avancée. Cf. activité 1314.2, qui est reporté à l'An 2.
Extrant 1322-Appui technique fourni aux autorités locales (F/H) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur MA, sensibles au genre et à l'environnement		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Le rapport d'évaluation du cadre de gestion des sites MA est disponible. Le plan de restructuration et de suivi du secteur minier artisanal est disponible.

Libellé	Statut de l'activité	Explication des progrès dans la mise en œuvre et des écarts par rapport aux prévisions annuelles
1322.1-Évaluer le cadre actuel de gestion des sites MA, y compris la prise en compte de l'EG et de l'environnement	Reporté	Aucune avancée. Tenant compte du temps restant à la suite de la validation du plan de travail annuel, la mise en œuvre de cette activité n'a pas été priorisée.
Extrant 1323-Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA		Cibles de l'extrant pour l'An 1 : Le compte rendu du premier atelier du cadre de concertation est disponible et les documents de cadrage (Règles de fonctionnement) sont validés. 75 % des parties prenantes ont un niveau élevé de participation à l'atelier.
1323.1-Mettre en place un cadre concertation et de réflexion entre les parties prenantes	Reporté	Aucune avancée. Tenant compte du temps restant à la suite de la validation du plan de travail annuel, la mise en œuvre de cette activité n'a pas été priorisée.
1323.2-Élaborer un plan d'animation du cadre de concertation	Reporté	Aucune avancée. Tenant compte du temps restant à la suite de la validation du plan de travail annuel, la mise en œuvre de cette activité n'a pas été priorisée.
Statuts des activités : Réalisé ; En cours (en avance) ; En cours (dans le délai) ; En cours (en retard) ; Reporté ; Annulé		

3.7 Problèmes de mise en œuvre et ajustements

Enjeux de coordination au niveau de l'équipe de gestion

Le projet FEMA et son équipe de mise en œuvre ont été confrontés à des délais importants pour pleinement accomplir les différentes tâches et objectifs fixés pour la phase de démarrage. Au niveau de l'équipe de gestion du projet, Cowater a d'ailleurs dû intervenir afin de rectifier des problèmes de coordination et de collaboration au niveau de l'équipe et de ses partenaires causés par le gestionnaire sénior du projet au cours de la phase de démarrage. Cette situation a été corrigée en nommant un nouveau Directeur Projet ayant davantage de disponibilité pour appuyer l'équipe du projet en plus d'un nouveau gestionnaire de projet. Cela a mené à une clarification des rôles de chacun et à un organigramme révisé mettant pleinement en charge de la planification et de la mise en œuvre l'équipe basée au Mali. Ces changements ont été communiqués lors de l'atelier de planification de novembre 2022. Ceci a par la suite insufflé un nouveau dynamisme, permettant de boucler la planification de l'An 1 et de lancer les premières activités dans les semaines qui ont suivi.

Accessibilité des villages à cause de la mauvaise qualité des infrastructures (routes, ponts, etc.)

Les villages et communautés ciblés par le projet FEMA se trouvent en zone rurale. Les pistes rurales butinées, lorsqu'elles existent, sont dans un état peu praticable posant ainsi un problème d'accessibilité. Cette situation est plus déplorable durant les saisons pluvieuses.

Il conviendrait de mentionner que la question de l'accessibilité des sites, durant toutes les saisons, faisait partie des critères de sélection des zones d'intervention. Cependant, l'ampleur et/ou l'évaluation de la qualité des routes rurales liant les villages d'intervention ne pouvaient être finalisées qu'après le démarrage effectif des activités par les agentes terrain.

Ainsi, les réflexions sont en cours, afin de proposer des mesures d'atténuation et/ou éventuellement procéder à une révision de la stratégie d'intervention du projet sur les différents sites identifiés.

Disponibilités des bénéficiaires (acteurs traditionnels, acteurs institutionnels)

Les femmes, principales cibles du projet FEMA, travaillent toute la journée sur les sites miniers artisanaux. Les travaux dont sont responsables les femmes sur les sites d'orpaillage commencent dans la matinée et se terminent peu avant le crépuscule. Cet emploi du temps chargé donne peu de possibilités aux femmes de prendre part à certains travaux programmés par l'équipe terrain dans la journée. La situation de précarité dans laquelle certaines d'entre elles vivent ne leur permet pas de s'absenter plusieurs heures pour assister aux travaux du projet FEMA. Cette difficulté est à l'origine des retards accusés dans la finalisation des travaux de formalisation et/ou de sélection des groupements de femmes avec lesquelles le projet souhaiterait travailler. D'autre part, il est important de signaler que faire déplacer les agentes vers les sites pour rencontrer les femmes orpailleuses durant les heures de travail serait contre-productif (en plus de ne pas ressourdre la question de la disponibilité des femmes, cela pourrait créer de la méfiance de la part des bénéficiaires, car la présence des personnes étrangères sur les sites crée de la suspicion).

Néanmoins, afin de s'ajuster à ce contexte, le projet a adopté des approches innovantes et flexibles consistant à consulter les femmes ciblées par le projet avant d'organiser des sessions et des groupes de travail avec celle-ci. Ceci permettra d'établir avec elles des horaires s'adaptant à leurs contraintes et pourrait inclure la tenue d'activité en dehors des heures régulières (la nuit, par exemple, ou durant les jours de repos des bénéficiaires).

La recherche de gains immédiats aux dépens de bénéfices à plus long terme

Suivant nos entretiens avec plusieurs des parties prenantes locales, incluant avec les autorités administratives, autorités locales et traditionnelles et même des organisations de la société civile un défi en termes de participation à certaines activités ressort fréquemment. En effet, pour plusieurs des personnes opérant dans le secteur minier artisanal, la recherche d'un gain immédiat sur les sites miniers prime sur la participation à des activités de formation qui pourraient rapporter à plus long terme.

En effet, obtenir un emploi dans une mine industrielle, ou encore générer des revenus immédiats en travaillant dans le secteur minier artisanal forment les occupations qui sont perçues comme

les plus prometteuses par les populations locales. Il y a aussi peu d'exemples de réussite sociale hors du secteur minier. Ainsi, une majorité de la population a du mal à croire qu'en s'engageant dans la formation professionnelle dans un secteur alternatif, elle pourra avoir des meilleures opportunités qu'au moyen d'un emploi salarié dans une compagnie minière ou d'une activité d'orpaillage. Il sera donc important de favoriser, identifier et de promouvoir de tels succès pour contrer ce narratif.

La stratégie de sensibilisation et de communication qui sera élaborée et mise en œuvre par le projet tiendra compte de ces défis. Cela ajoute aussi aux arguments en faveur de mesures favorisant l'accès au micro-crédit pour les activités visant à renforcer la formation et l'entreprenariat.

Opérationnalisation de l'antenne locale (trouver le local, mettre à niveau le local, recruter le personnel, intégrer les coupures d'électricité)

Les réalités structurelles propres à Kéniéba ont également constitué des difficultés dans le cadre du démarrage effectif des travaux de l'An 1 sur le terrain. Tout d'abord, la recherche d'un local adéquat pour abriter les bureaux du projet FEMA pouvant contenir le personnel terrain des trois organisations a demandé plusieurs mois. Les offres dans le domaine de l'immobilier sont assez limitées à Kéniéba et lorsqu'elles sont disponibles, les bailleurs proposent des tarifs élevés. Le faible ratio qualité-prix dans le secteur de l'immobilier a ainsi causé des retards dans le cadre de la sélection et de l'installation de l'antenne locale du projet.

Par ailleurs, le projet visant le développement local, la direction a priorisé le recrutement de locaux (personnes vivant ou ressortissant de Kéniéba). Il est à noter que les candidatures locales reçues ne répondaient pas aux attentes du projet en termes de compétences et d'expériences de travail. Cela a conduit l'équipe de faire plusieurs publications dans la localité et d'étendre les délais de soumission des offres.

La combinaison des problèmes susmentionnés a occasionné des retards dans la mise en œuvre que nous surmontons en révisant certaines de nos approches (par exemple en revoyant les horaires des activités et les heures de travail des agentes, en révisant la liste initiale de village retenues, etc.).

Malgré les différents retards, et défis, nous pensons que la stratégie du projet demeure pertinente, même si nous devons monter une certaine flexibilité et parfois adapter notre approche de mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés.

3.7.1 Changements proposés au cadre de mesure du rendement

RÉFÉRENCES			TEXTE ORIGINAL ET CIBLE INITIALE		TEXTE ET CIBLE PROPOSÉ	
CODE RES.	RÉSULTAT	CODE IND.	INDICATEUR	CIBLE	INDICATEUR (TEXTE PROPOSÉ)	CIBLE
1000	Prosperité économique et bien-être des femmes et des enfants améliorés dans les communautés minières artisanales dans le cercle de Kéniéba au Mali	1000-1	Niveau de revenus quotidiens des femmes appartenant à un groupement dans les zones minières artisanales de Kéniéba	Augmentation de 25%, soit 9 469 F CFA en moyenne		
		1000-2	Nombre de mesures (loi, décret, politique, stratégie nationale) adoptées/révisées pour l'interdiction du travail des enfants, en particulier dans les mines artisanales de petite échelles (MAPE)	Au moins 3 mesures adoptées/révisées		
		1000-3			Niveau de confiance des femmes quant à leurs capacités à pouvoir subvenir à leurs besoins dans une plus grande mesure et de façon durable	Au moins 80% des femmes et adolescentes ont un niveau élevé de confiance (4/5) quant à leurs capacités à subvenir à leurs besoins dans une plus grande mesure et de façon durable
		1000-4			Pourcentage du revenu total des ménages investi pour l'éducation des enfants	La part du revenu investi dans l'éducation des enfants, pour les bénéficiaires du projet est deux fois supérieure à la moyenne dans la zone d'intervention

		1000-5			Taux de déscolarisation (abandon + exclusion) des enfants dans les zones d'intervention du projet	Réduction du taux de déscolarisation de 5% par année par rapport au taux initial, à partir de l'An 2
1100	Opportunités économiques améliorées et plus sécuritaires pour les femmes et les adolescent(e)s dans les communautés minières artisanales (MA) de Kéniéba	1100-1	Pourcentage de femmes membres de groupes de femmes ayant investi leur épargne/crédit dans une AVEC	Au moins 75%	Taux d'épargne sur le revenu (% moyen d'épargne par rapport au revenu moyen)	Augmentation de 2% par année, à partir de l'An 3
		1100-2			Montants des investissements effectués dans les AGR	(À calculer à partir des revenus et % moyen d'investissements effectués)
		1100-3	Taux d'accroissement annuel de la valeur des contrats d'achats entre les compagnies minières et les groupements de femmes	Augmentation du chiffre d'affaires de 50% par année	Taux d'accroissement annuel de la valeur des contrats d'achats entre les compagnies minières et les MPME	Augmentation du chiffre d'affaires de 50% par année (désagrégé par commune)
		1100-4			Pourcentage (%) de bénéficiaires qui déclarent que la cohésion sociale dans les communautés est améliorée grâce au projet	50% des bénéficiaires
1200	Action sociale renforcée pour réduire la présence d'enfants et accroître l'égalité des genres (EG) dans le secteur minier artisanal (MA) à Kéniéba	1200-1	Taux de mise en œuvre du plan opérationnel des CVPA pour la réduction du travail des enfants	Le plan opérationnel des 40 CVPA est mis en œuvre à 80%	Taux de mise en œuvre du plan opérationnel annuel des CVPA pour la réduction du travail des enfants	Le plan opérationnel annuel des 40 20 CVPA partenaires est mis en œuvre à 80%
		1200-2	Niveau de confiance des femmes et adolescentes quant à leurs capacités à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'égalité des genres	Au moins 75% des femmes et adolescentes ont un niveau élevé de confiance (4/5) quant à leurs capacités à influencer les décisions relatives		

				au travail des enfants et l'EG		
		1200-3	Pourcentage d'enfants et adolescents (f/g) identifiés sur les sites miniers qui ont été transférés vers des alternatives éducationnelles et/ou sociales	Au moins 75% (f/g) des enfants et adolescents identifiés sur les sites miniers sont transférés vers des alternatives éducationnelles et/ou sociales		
1300	Encadrement du secteur MA par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d'EG et d'environnement	1300-1	Nombre d'initiatives réglementaires et législatives prises par les structures étatiques et traditionnelles dans le secteur minier artisanal prenant en compte les questions de genre ou d'environnement	Au moins 3 initiatives réglementaires et législatives		
		1300-2	Nombre de communes ayant élaboré une stratégie ou un mécanisme relatif à la gouvernance du secteur minier artisanal	4 communes		
		1300-3			Nombre de communes ayant entamé la mise en œuvre de la stratégie/mécanisme de gouvernance du secteur minier artisanal	2 (Kéniéba, Dabia)
1110	Capacité accrue des femmes à bonifier leur revenu et statut économique de manière sécuritaire et	1110-1	Niveau de satisfaction des femmes ayant accès à un groupe d'épargne, par rapport aux services fournis par ledit groupe	Au moins 75% des femmes sondées ont déclaré un niveau élevé de satisfaction par rapport services fournis par le groupe d'épargne		

	respectueuse de l'environnement dans le secteur MA de Kéniéba	1110-2	Pourcentage de femmes, membres des groupements de femmes, ayant accès à des équipements sécuritaires et respectueux de l'environnement auprès des fournisseurs	75% des femmes membres des groupements de femmes ont accès à des équipements sécuritaires et respectueux de l'environnement		
		1110-3			Taux d'accès aux prêts AVEC (% des membres des AVEC qui se voient bénéficier d'un prêt communautaire de leur AVEC)	50% des membres
1120	Accès accru à des opportunités économiques alternatives pour les femmes et les adolescent(e)s des communautés MA de Kéniéba	1120-1	Pourcentage de femmes, membres des groupements de femmes, ayant accès à des opportunités économiques alternatives	Au moins 75% des femmes membres des groupements de femmes ont accès à des opportunités économiques alternatives	Pourcentage de femmes et adolescentes, membres des groupements de femmes, ayant accès à des opportunités économiques alternatives	Au moins 75% des femmes membres et adolescentes des groupements de femmes ont accès à des opportunités économiques alternatives
		1120-2	Niveau de confiance des femmes et adolescentes formées, quant à leurs capacités à créer et gérer des micros, petites et moyennes entreprises (MPME)	Au moins 75% des personnes sondées ont déclaré avoir un niveau élevé dans leurs capacités à créer et gérer des MPME		
		1120-3			Pourcentage de femmes et adolescentes qui entament des activités alternatives	Au moins 50% des femmes et adolescentes bénéficiaires du projet
1210	Connaissances et sensibilité accrues des acteurs	1210-1	Pourcentage d'acteurs communautaires (F/H) formés qui	Au moins 75% des acteurs communautaires formés (F/H)		

	communautaires (F/H) pour contrer le travail des enfants et les normes sexospécifiques qui nuisent aux femmes dans les zones MA à Kéniéba		connaissent au moins 3 mesures pour contrer le travail des enfants	connaissent 3 mesures pour contrer le travail des enfants		
		1210-2	Niveau d'engagement des acteurs communautaires (F/H) formés à intégrer les normes sexospécifiques dans leurs activités	Au moins 75% des acteurs communautaires formés (F/H) ont déclaré un niveau d'engagement élevé à intégrer les normes sexospécifiques dans leurs activités		
		1210-3			Niveau d'engagement des acteurs communautaires (F/H) formés à retransmettre leurs connaissances acquises pour contrer le travail des enfants et les barrières sexo-spécifiques qui nuisent aux femmes	Au moins 75% des acteurs communautaires formés (F/H) ont déclaré un niveau d'engagement élevé à retransmettre les connaissances acquises
1220	Capacité collective accrue des femmes et des adolescentes à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA	1220-1	Pourcentage de femmes et adolescentes, membres des organisations (FEMIMA, Parlement des enfants, Clubs d'enfants) qui connaissent les droits relatifs au travail des enfants	Au moins 75% des femmes et adolescentes de la FEMIMA, du Parlement des enfants et du Club des enfants connaissent les droits relatifs au travail des enfants		
		1220-2	Niveau d'aptitude des membres des organisations (FEMIMA, Parlement des enfants, Clubs d'enfants) à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA	Au moins 75% des membres (F/H) de la FEMIMA, du Parlement des enfants et du Club des enfants ont		

				déclaré avoir des aptitudes élevées à influencer ce type de décisions		
		1220-3			Nombre d'organisations (FEMIMA, Parlement des enfants, Clubs d'enfants) consultés pour des décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA	Les organisations (FEMIMA, Parlement des enfants, Clubs d'enfants) sont consultées pour toutes décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA
1310	Connaissances accrues des partenaires gouvernementaux pour contrer les inégalités de genre et le travail des enfants dans le secteur MA	1310-1	Niveau de connaissance des partenaires gouvernementaux dans la lutte contre le travail des enfants et l'inégalité des genres dans le secteur MA	Au moins 75% des partenaires gouvernementaux ont déclaré avoir un niveau élevé de connaissances		
		1310-2	Pourcentage de professionnels aptes à intégrer les connaissances acquises dans leurs pratiques	Au moins 75% des professionnels se disent aptes à intégrer les connaissances acquises dans leurs pratiques		
		1310-3			Nombre de partenaires gouvernementaux qui ont été en mesure d'appliquer ou de partager les connaissances acquises	Au moins 50% des partenaires gouvernementaux bénéficiaires ont appliqué ou partagé les connaissances acquises en matière de lutte contre le travail des enfants et l'EG dans le secteur MA

1320	Capacité accrue des structures étatiques locales à gouverner et à encadrer le secteur MA à Kéniéba, en tenant compte de l'EG et de l'environnement	1320-1	Niveau de connaissance des membres (F/H) des instances sur leurs prérogatives en termes de gouvernance du secteur MA	Au moins 75% des membres (F/H) des instances ont déclaré avoir un niveau élevé de connaissances sur leurs prérogatives en termes de gouvernance du secteur MA		
		1320-2	Pourcentage d'utilisateurs du Système d'information pour la cartographie (SIG) des sites MA de Kéniéba aptes à utiliser facilement le système	80% des utilisateurs du SIG mis en place sont aptes à utiliser facilement le système		
1111	Appui fourni à la création et à la structuration de groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales (MA) de Kéniéba	1111-1	Nombre de groupements de femmes qui reçoivent un appui organisationnel	10 groupements de femmes (50 femmes par groupements)		20 groupements de femmes (Au moins 1 groupement par village d'intervention 50 femmes par groupements)
		1111-2			Nombre de femmes qui reçoivent un appui organisationnel	500 femmes (25 femmes par groupement)
		1111-3	Niveau de satisfaction des membres (F/H) des groupements de femmes quant à l'appui offert	Au moins 75% des membres (F/H) des groupements de femmes sont satisfaits de l'appui		
1112	Assistance technique sur la formation de groupes	1112-1	Niveau de satisfaction des membres (F/H) des groupements de femmes par rapport aux formations suivies	Au moins 75% des membres (F/H) des groupements de femmes sont		

	d'épargne fournie aux groupements de femmes			satisfaits des formations suivies		
		1112-2	Nombre d'Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) créées au sein des groupements de femmes	Au moins une par groupement de femmes		20 AVEC (Au moins une AVEC par groupement de femmes)
		1112-3			Nombre de femmes membres des AVEC	500 femmes (F) (25 membres par AVEC)
1113	Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA	1113-1	Nombre de personnes (F/H) qui reçoivent une formation sur les techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement	2 438 femmes (F) reçoivent la formation		2 438 femmes (F) reçoivent la formation (25% de la population féminine de la zone d'intervention qui pratique l'orpaillage)
		1113-2	Niveau de satisfaction des participants (F/H) par rapport à la formation sur les techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement	Au moins 75% des participants (F/H) sont satisfaits des formations		
1114	Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes	1114-1	Nombre de fournisseurs MAPE qui reçoivent une assistance technique (AT) sensible au genre	Au moins 12 (3 fournisseurs par commune cible)		
		1114-2	Nombre d'accords/contrats de subvention de ventes établis entre les fournisseurs et les groupements de femmes	Au moins 12 (Un accord signé avec chaque fournisseur retenu)		
		1114-3	Niveau de satisfaction des membres (F/H) des groupements de femmes par rapport aux services adaptés,	Au moins 75% des membres (F/H) des groupements de femmes sont		

			offerts par les fournisseurs d'équipements bénéficiaires de l'AT	satisfaits des services adaptés, offerts par les fournisseurs		
1121	Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(e)s travaillant dans les MA	1121-1	Nombre de femmes et adolescentes qui reçoivent une formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs	250 personnes femmes et adolescentes reçoivent une formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs		250 personnes femmes et adolescentes bénéficiaires reçoivent une formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs
		1121-2	Niveau de satisfaction des participantes par rapport aux curricula des formations professionnelles et techniques liées aux secteurs alternatifs proposées	Au moins 75% des participantes sont satisfaites des formations professionnelles et techniques liées aux secteurs alternatifs		
1122	Assistance technique à la création, à la gestion et à la formalisation des groupements de femmes en micro, petites et moyennes entreprises (MPME) fournie aux femmes et aux adolescent(e)s	1122-1	Nombre de femmes et adolescentes formées à la création, à la gestion et à la formalisation des MPME	250 femmes et adolescentes formées à la création, à la gestion et à la formalisation des MPME		250 femmes et adolescentes bénéficiaires formées à la création, à la gestion et à la formalisation des MPME
		1122-2	Niveau de satisfaction des femmes et adolescentes formées, quant à la pertinence de l'assistance technique fournie	Au moins 75% des femmes et adolescentes formées, sont satisfaites de la pertinence de l'assistance technique fournie		

	travaillant dans les MA à Kéniéba	1122-3	Nombre de MPME créées	50 MPME créées (au moins 20% des femmes et adolescentes formées créent une MPME)	Nombre de MPME créées et/ou formalisées	50 MPME créées ou formalisées (au moins 20% des femmes et adolescentes formées créent une MPME)
1123	Assistance technique sensible au genre fourni pour une communication renforcée entre MPME et compagnies minières	1123-1	Nombre d'initiatives favorisant la communication sensible au genre et le réseautage entre les MPME et Compagnies minières	Au moins 4 initiatives	Nombre de structures/organisations qui adhèrent à plateforme de concertations sur l'approvisionnement local	Mairies des 4 communes Centres de formation professionnelle Compagnies minières (au moins 2) MPME (50)
		1123-2	Niveau de satisfaction des femmes et adolescentes, promotrices des MPME, vis-à-vis des ressources de communication mises à leur disposition	Au moins 75% des femmes et adolescentes, promotrices des MPME sont satisfaites des ressources de communication mises à leur disposition	Nombre de MPME créés ou formalisées, inscrites sur les listes de fournisseurs des compagnies minières	Au moins 20 MPME (50% des MPME créés ou formalisées) sont inscrites sur les listes de fournisseurs des compagnies minières
1124	Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles	1124-1	Nombre de centres d'incubation des MPME établis/habilités	Deux centres d'incubation		
		1124-2			Nombre de personnes (H/F, g/f) qui fréquentent les Centres d'incubation établis	Au moins 40 femmes et adolescentes promotrices de MPME (80% des MPME), fréquentent les Centres d'incubation établis

		1124-3	Niveau de satisfaction des femmes et adolescentes, promotrices des MPME, par rapport aux centres d'incubation établis	Au moins 75% des femmes et adolescentes, promotrices des MPME sont satisfaites des centres d'incubation		
1211	Campagne de sensibilisation sur les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre	1211-1	Nombre de personnes (F/H ; f/g) atteintes par les campagnes de sensibilisation	140 000 personnes (F/H ; f/g)		
		1211-2			Nombre et nature des activités de sensibilisation menées	<p>Organisation d'au moins 4 caravanes de sensibilisation dans les villages d'intervention ;</p> <p>Organisation de 3 Play-days par année lors des journées commémoratives (08 mars ; 12 juin et 16 juin, 20 novembre) ;</p> <p>24 diffusions annuelles de messages ciblés à travers les Radios communautaires</p>
1212	Formation offerte aux services techniques locaux et aux organisations de la société civile (OSC) sur les facteurs de risque et de protection,	1212-1	Nombre de personnes (F/H) formées (services techniques, OSC) sur les facteurs de risque et de protection, les stratégies de prévention et l'égalité des genres	36 personnes (F/H)		
		1212-2	Niveau de connaissance des participants (F/H) par rapport aux facteurs de risque et de protection, les stratégies de prévention et l'EG	Au moins 75% des participants (F/H) aux formations connaissent les facteurs de risque et		

	les stratégies de prévention et l'EG			de protection, les stratégies de prévention et l'EG		
1213	Assistance technique sur l'identification et la réponse aux cas de travail des enfants dans les MA fournies aux membres (F/H) des comités villageois de protection et d'alerte (CVPA), de manière sensible au genre	1213-1	Nombre de CVPA ayant bénéficié de l'assistance technique (AT)	40 CVPA		20 CVPA
		1213-2	Niveau d'aptitude des membres (F/H) des CVPA formés, à identifier les cas de travail des enfants, les inégalités de genre et à apporter des réponses adéquates	Au moins 75% des membres (F/H) des CVPA formés sont aptes à identifier les cas de travail des enfants, les inégalités de genre et à apporter des réponses adéquates		
		1213-3			Nombre d'enfants et adolescents identifiés sur les sites d'exploitation minière artisanale	Au moins 500 enfants et adolescents (6 - 12 ans, 13 – 17 ans) sont identifiés annuellement dans les villages d'intervention du projet
1214	Appui offert aux CVPA dans la mise en place des passerelles de rescolarisation	1214-1	Nombre de mécanismes de rescolarisation mis en place	40 mécanismes (Au moins 1 par CVPA)	Nombre de mécanismes de rescolarisation soutenus et/ou appuyés	20 mécanismes soutenus et/ou appuyés (Au moins 1 par CVPA)
		1214-2	Niveau de satisfaction des membres (F/H) des CVPA, quant à la pertinence des mécanismes de rescolarisation mis en place	Au moins 75% des membres (F/H) des CVPA sont satisfaits de la pertinence des mécanismes de rescolarisation mis en place	Niveau de satisfaction des membres (F/H) des CVPA, quant à la pertinence des mécanismes de rescolarisation soutenus et/ou appuyés mis en place	

		1214-3			Nombre d'enfants et d'adolescents transférés vers des alternatives éducationnelles ou sociales	Au moins 375 enfants et adolescents identifiés sont transférés vers des alternatives éducationnelles ou sociales (75% (des enfants et adolescents identifiés sur les sites miniers)
1221	Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA	1221-1	Pourcentage de membres des groupements de femmes et adolescentes, y compris les membres de la FEMIMA, ayant participé aux formations en matière de leadership, de communication et de plaidoyer	Au moins 80% des membres des groupements de femmes, y compris la FEMIMA locales, participent aux formations en matière de leadership, de communication et de plaidoyer		
		1221-2	Niveau de connaissance des participants (F/H) en matière de leadership, de communication et de plaidoyer	Au moins 75% des participants (F/H) ont un niveau élevé de connaissances en matière de leadership, de communication et de plaidoyer		
1222	Formation et appui aux capacités institutionnelles,	1222-1	Nombre de membres (F/H) de la FEMIMA au niveau national qui sont formés	57 femmes, membres du bureau national de la FEMIMA		

	de gestion et techniques offerts aux membres (F/H) de la FEMIMA au niveau national	1222-2	Niveau de satisfaction des membres (F/H) de la FEMIMA par rapport aux formations offertes	Au moins 75% des membres (F/H) de la FEMIMA sont satisfaits des formations suivies		
1223	Ateliers d'échanges inclusifs et d'opportunités de réseautage pour les membres de la FEMIMA (niveaux local et national) organisés	1223-1	Nombre d'ateliers d'échange auxquels les membres de la FEMINA participent	5 ateliers (1 atelier / par an)		4 ateliers (1 atelier / par an à partir de l'An 2)
		1223-2	Niveau de satisfaction des membres (F/H) de la FEMIMA quant à la pertinence des ateliers auxquels ils ont participé	Au moins 75% des membres (F/H) de la FEMIMA sont satisfaits de la pertinence des ateliers		
1224	Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA	1224-1	Nombre de jeunes (f/g), membres du Parlement des enfants et des Clubs d'enfants, ayant bénéficié d'une formation	120 jeunes (f/g), membres du Parlement des enfants et des Clubs d'enfants		
		1224-2	Nombre de clubs d'enfants ayant élaboré un plan d'action	40 clubs d'enfants		20 clubs d'enfants (Au moins 1 par village d'intervention)
1311	Étude sur les facteurs de déscolarisation et du travail des enfants sur les sites d'orpillage de Kéniéba effectuée	1311-1	Nombre de parties prenantes (F/H) ayant été sensibilisées aux résultats de l'étude	65 parties prenantes (15 au niveau national et 50 au niveau local)		
		1311-2	Taux de mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de rescolarisation développée	Le plan d'action de la stratégie de rescolarisation est mis en œuvre à 100%		

1312	Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpaillage de Kéniéba effectuée	1312-1	Nombre de parties prenantes (F/H) ayant été sensibilisées aux résultats de l'étude	58 parties prenantes (9 au niveau national et 49 au niveau local)		
		1312-2	Taux de mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de sensibilisation développée	Le plan d'action de la stratégie de sensibilisation est mis en œuvre à 100%		
1313	Assistance technique offerte au ministère des mines pour intégrer les résultats des études dans les réformes réglementaires et juridiques liées au secteur MA, en collaboration avec les OSC, les PTF et le secteur privé	1313-1	Nombre d'initiatives réglementaires proposées	Au moins 3 initiatives réglementaires proposées		
		1313-2	Niveau de prise en compte des résultats des études par les cadres des ministères dans les réformes réglementaires et juridiques liées au secteur MA	Au moins 80% des résultats des études sont prises en compte dans les réformes réglementaires et juridiques liées au secteur MA		
1314	Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants et l'environnement effectuée et actualisée	1314-1	Nombre de parties prenantes (F/H) ayant été sensibilisées aux résultats de l'étude	59 parties prenantes (10 au niveau national et 49 au niveau local)		
		1314-2	Taux de mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits développée	Le plan d'action de la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits est mis en œuvre à 100%		

1321	Appui technique fourni aux instances locales sur le régime d'octroi des titres MA et sur l'élaboration des guides et manuels de procédure d'obtention de titres MA, sensibles au genre et à l'environnement	1321-1			Nombre de procédures élaborées, intégrant les questions de genre et d'environnement	Toutes les procédures élaborées
		1321-2	Nombre d'employés (F/H) des instances locales formés aux procédures élaborées	16 employés (F/H) des instances locales formés (4 par commune)		
		1321-3	Niveau de maîtrise des procédures par les personnes (F/H) formées	Au moins 80% des personnes (F/H) formées maîtrisent les procédures		
1322	Appui technique fourni aux autorités locales (F/H) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur MA, sensibles au genre et à l'environnement	1322-1	Nombre de mécanismes de structuration et de suivi du secteur minier artisanal prenant en compte l'égalité des genres et/ou l'environnement, mis en place au niveau local	4 mécanismes de structuration et de suivi mis en place (1 par commune)		
		1322-2	Niveau de satisfaction des représentants (F/H) des autorités locales par rapport aux mécanismes mis en place	Au moins 80% des représentants (F/H) des autorités locales sont satisfaites des mécanismes mis en place		
1323	Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA	1323-1	Nombre d'ateliers de concertation tenus	1 atelier par an		
		1323-2	Niveau de participation des parties prenantes aux ateliers de concertation par catégorie d'acteur organisés	Au moins 75% des parties prenantes ont un niveau élevé de participation aux	Niveau de satisfaction des parties prenantes par rapport aux mécanismes de coordination	Au moins 75% des parties prenantes ont un niveau élevé par rapport aux mécanismes de coordination

				ateliers de concertation		
1324	Appui technique fourni aux instances locales sur la thématique des évaluations environnementales et la collaboration inter-institutionnelle au niveau national	1324-1	Pourcentage d'élus et acteurs formés, qui connaissent les étapes du processus d'évaluation environnementale du secteur minier	Au moins 80% des élus et acteurs locaux connaissent les étapes du processus d'évaluation environnementale du secteur minier	Pourcentage d'élus et acteurs formés, qui connaissent la gestion environnementale du secteur minier artisanal	Au moins 80% des élus et acteurs locaux connaissent la gestion environnementale du secteur minier artisanal
		1324-2	Niveau de satisfaction des acteurs satisfaits par rapport aux synergies d'actions inter-institutionnelles en termes d'évaluation environnementale du secteur MA	Au moins 80% des acteurs (F/H) sont satisfaits des synergies établies en termes de collaboration inter-institutionnelle sur l'évaluation environnementale du secteur MA	Niveau de satisfaction des acteurs par rapport aux synergies d'actions inter-institutionnelles en termes de gestion environnementale du secteur MA	

3.7.2 Changements proposés au modèle logique

Réf.	Texte original (Accord de contribution)	Texte proposé	Rationnel (explication)
1000	Prospérité économique et bien-être des femmes et des enfants améliorés dans les communautés minières artisanales dans le cercle de Kéniéba , au Mali	Prospérité économique et bien-être des femmes et des enfants améliorés dans les communautés minières artisanales dans le cercle de Kéniéba , au Mali	Correction mineure : orthographe/grammaire
1100	Opportunités économiques améliorées et plus sécuritaires pour les femmes et les adolescentes dans les communautés minières artisanales de Kéniéba	Opportunités économiques améliorées et plus sécuritaires pour les femmes et les adolescent(e)s dans les communautés minières artisanales (MA) de Kéniéba	Correction mineure : orthographe/grammaire et abréviation
1200	Action sociale renforcée pour réduire la présence d'enfants et accroître l'égalité des genres dans le secteur MA à Kéniéba	Action sociale renforcée pour réduire la présence d'enfants et accroître l'égalité des genres (EG) dans le secteur minier artisanal (MA) à Kéniéba	Correction mineure : abréviation
1300	Encadrement du secteur MA par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d' égalité des genres et d'environnement	Encadrement du secteur MA par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d' EG et d'environnement	Correction mineure : abréviation
1110	Capacité accrue des femmes de bonifier leur revenu et statut économique de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement dans le secteur MA de Kéniéba	Capacité accrue des femmes à bonifier leur revenu et statut économique de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement dans le secteur MA de Kéniéba	Correction mineure : orthographe/grammaire
1120	Accès accru à des opportunités économiques alternatives pour les femmes et les adolescentes des communautés MA de Kéniéba	Accès accru à des opportunités économiques alternatives pour les femmes et les adolescent(e)s des communautés MA de Kéniéba	Correction mineure : orthographe/grammaire. Changement intégrer pour prévoir la participation des adolescents et des adolescentes.
1210	Connaissances et sensibilité accrues des acteurs communautaires (hf) pour contrer le travail des enfants et les normes sexospécifiques qui nuisent aux femmes dans les zones des mines artisanales à Kéniéba	Connaissances et sensibilité accrues des acteurs communautaires (F/H) pour contrer le travail des enfants et les normes sexospécifiques qui nuisent aux femmes dans les zones MA à Kéniéba	Correction mineure : abréviation

1220	Capacité collective accrue des femmes et des adolescentes à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'égalité des genres dans le secteur minier artisanal	Capacité collective accrue des femmes et des adolescentes à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA	Correction mineure : abréviation
1310	Connaissances accrues des partenaires gouvernementaux et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour contrer les inégalités de genre et le travail des enfants dans le secteur minier artisanal	Connaissances accrues des partenaires gouvernementaux pour contrer les inégalités de genre et le travail des enfants dans le secteur MA	Correction : cible et abréviation. Changement intégrer pour limiter la cible aux partenaires gouvernementaux.
1320	Capacité accrue des structures étatiques locales à gouverner et à encadrer le secteur minier artisanal à Kéniéba, en tenant compte du genre et de l'environnement	Capacité accrue des structures étatiques locales à gouverner et à encadrer le secteur MA à Kéniéba, en tenant compte de l'EG et de l'environnement	Correction mineure : orthographe/grammaire et abréviation
1111	Appui fourni à la création et à la structuration d'associations locales de femmes travaillant dans les mines artisanales de Kéniéba	Appui fourni à la création et à la structuration de groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales (MA) de Kéniéba	Correction : cible et abréviations. Changement intégré pour préciser la cible (groupements de femmes).
1112	Assistance technique (AT) sur la formation de groupe d'épargne fournie aux associations	Assistance technique sur la formation de groupes d'épargne fournie aux groupements de femmes	Correction mineure : cible. Changement intégré pour préciser la cible (groupements de femmes).
1113	Formations sur les techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offertes aux femmes travaillant dans les mines artisanales	Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA	Correction mineure : précision du texte
1114	Appui technique sensible au genre offert aux fournisseurs d'équipements MA dans la vente auprès des associations de femmes	Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes	Correction mineure : précision du texte
1121	Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et aux adolescentes travaillant dans les mines artisanales de Kéniéba	Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(e)s travaillant dans les MA	Correction mineure : orthographe/grammaire et abréviation

1122	AT à la création, à la gestion et à la formalisation des MPMEs et des coopératives, fournie aux femmes et aux adolescentes travaillant dans les mines artisanales à Kéniéba	Assistance technique à la création, à la gestion et à la formalisation des groupements de femmes en micro, petites et moyennes entreprises (MPME) fournie aux femmes et aux adolescent(e)s travaillant dans les MA à Kéniéba	Correction mineure : orthographe/grammaire et abréviation
1123	AT sensible au genre fourni pour une communication renforcée entre MPMEs et compagnies minières	Assistance technique sensible, au genre, fournie pour une communication renforcée entre MPME et compagnies minières	Correction mineure : abréviation
1124	Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles	Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles	Aucun changement
1211	Campagne de sensibilisation visant les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les mines artisanales mise en œuvre	Campagne de sensibilisation sur les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre	Correction mineure : abréviation
1212	Formation offerte aux services techniques locaux et les OSCs sur les facteurs de risque et de protection et stratégies de prévention	Formation offerte aux services techniques locaux et aux organisations de la société civile (OSC) sur les facteurs de risque et de protection, les stratégies de prévention et l'EG	Correction mineure : abréviation et ajout de la thématique de formation "EG"
1213	AT sur l'identification et la réponse aux cas de travail des enfants dans les mines artisanales fournie aux membres (f/h) des CVPA, de manière sensible au genre	Assistance technique sur l'identification et la réponse aux cas de travail des enfants dans les MA fournie aux membres (F/H) des comités villageois de protection et d'alerte (CVPA), de manière sensible au genre	Correction mineure : abréviation
1214	Appui offert au CVPA dans la mise en place de passerelles de rescolarisation	Appui offert au CVPA dans la mise en place des passerelles de rescolarisation	Correction mineure : précision du texte
1221	Formations et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoirie offertes aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des coopératives locales de FEMIMA	Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA	Correction mineure : cible. Changement intégré pour préciser la cible (groupements de femmes).

1222	Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (f/h) de la FEMIMA au niveau national	Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (F/H) de la FEMIMA au niveau national	Correction mineure : abréviation
1223	Ateliers de réseautage inclusifs établis et appui à la participation de cadres de concertation à Bamako pour les membres locaux et nationales de la FEMIMA	Ateliers d'échanges inclusifs et d'opportunités de réseautage pour les membres de la FEMIMA (niveaux local et national) organisés	Correction mineure : précision du texte
1224	Soutien offert aux groupes de jeunes (f/h) pour réduire la participation des enfants à l'exploitation minière artisanale	Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA	Correction mineure : abréviation
1311	Étude sur les facteurs de déscolarisation et du travail des filles et des garçons dans les sites d'orpaillage de Kéniéba	Étude sur les facteurs de déscolarisation et du travail des enfants sur les sites d'orpaillage de Kéniéba effectuée	Correction mineure : précision du texte
1312	Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrés par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpaillage de Kéniéba effectuée	Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpaillage de Kéniéba effectuée	Correction mineure : orthographe/grammaire
1313	AT offerte au ministère des mines pour intégrer les résultats des études dans les réformes réglementaires et juridiques liées au secteur MA, en collaboration avec les OSC, les PTF et le secteur privé	Assistance technique offerte au ministère des mines pour intégrer les résultats des études dans les réformes réglementaires et juridiques liées au secteur MA, en collaboration avec les OSC, les PTF et le secteur privé	Correction mineure : abréviation
1314	Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants, et d'environnement effectuée et actualisée	Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants et l'environnement effectuée et actualisée	Correction mineure : orthographe/grammaire
1321	AT aux instances locales sur le régime d'octroi des titres MA et l'élaboration des guides et manuels de procédure d'obtention de titres miniers artisanaux, sensibles au genre et à l'environnement	Appui technique fourni aux instances locales sur le régime d'octroi des titres MA et sur l'élaboration des guides et manuels de procédure d'obtention de titres MA, sensibles au genre et à l'environnement	Correction mineure : abréviation
1322	Appui technique aux autorités locales (f/h) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur minier artisanal, sensibles au genre et à l'environnement	Appui technique fourni aux autorités locales (F/H) sur la mise en place de mécanismes de	Correction mineure : abréviation

		structuration et de suivi du secteur MA, sensibles au genre et à l'environnement	
1323	Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur minier artisanal	Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA	Correction mineure : orthographe/grammaire
1324	Capacités renforcées des instances locales et collaboration inclusive avec les instances nationales sur l'évaluation environnementale de l'impact du secteur minier artisanal	Appui technique fourni aux instances locales sur la thématique des évaluations environnementales et la collaboration inter-institutionnelle au niveau national	Correction mineure : précision du texte

3.8 Sécurité et gestion des risques

Le contexte sécuritaire du Mali continue de se dégrader avec l'émiettement de certains groupes armés non étatiques qui se sont dispersés sur plusieurs parties du territoire national. De même, le nombre des victimes de violence dans les communautés continue d'augmenter selon les données les plus récentes.¹ À cela s'ajoute aussi le risque de banditisme, une menace grandissante affectant le cercle de Kéniéba. Néanmoins, la province des Kayes demeure jusqu'à maintenant relativement épargnée par la violence par rapport à la majorité des régions du Mali.

Concrètement, les risques de sécurité les plus significatifs auxquels pourrait être exposé le projet se trouvent au niveau de l'axe routier Kita - Kéniéba, où plusieurs braquages ont récemment eu lieu, de même que des attaques de groupes armés sur les forces de sécurité. Dans le cadre de la gestion de ces risques, Cowater International collabore étroitement avec les autorités en termes de collectes de données et de renseignements et d'évaluation continue de la situation.

Ces informations ont permis au projet de travailler à revoir son plan de sécurité et en y ajoutant des éléments nouveaux comme les horaires de voyages, la mise à disposition des téléphones satellitaires et l'utilisation des escortes discrètes dans le cadre de certaines missions. La gestion des risques de sécurité sera également renforcée en organisant des sessions de formation pour l'ensemble du personnel, afin de les mettre à niveau ou pour rafraîchir leurs connaissances.

Au niveau local, depuis la soumission du PMOP, un autre type de risque a émergé. Il est relatif aux protestations des populations locales sur la fourniture de l'électricité pour le cercle de Kéniéba, et l'amélioration des infrastructures routières – notamment pour les routes reliant Bamako à Kayes et Kita à Kéniéba. Ces revendications ont souvent conduit à des mouvements de masse visant à bloquer l'accès des villes (Kéniéba et Kayes) et ont affecté le déplacement des personnes et des biens dans les zones concernées. Certains troubles ont également éclaté autour de l'éviction de mineurs artisanaux de certaines concessions minières par les forces de sécurité. Pour atténuer les impacts de ces risques sur l'évolution du projet, le projet priorise la collecte de l'information sur les manifestations et effectuera sa planification pour éviter les périodes ou les zones où des troubles sont rapportés.

Une analyse et des recommandations plus détaillées seront disponibles d'ici la fin du premier trimestre suivant la fin du processus de révision de l'analyse de la situation sécuritaire et du plan de gestion des risques l'accompagnant.

¹ <https://acleddata.com/conflict-watchlist-2023/sahel/>

3.8.1 Registre des risques

Texte initial	Texte proposé	Rationnel (explication du changement proposé)	Mesures correctrices mises en œuvre
<p>RISQUE 1 :</p> <p>Instabilité politique compliquant le fonctionnement des institutions publiques</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication fluide avec les autorités publiques maintenue <p>Plusieurs discussions ont eu lieu entre le projet et les structures étatiques impliquées dans la mise en place des activités du projet. Dans cette dynamique, les organes de gestion du projet ont été mis en place, dont le Comité Directeur ainsi que le Cadre de concertation au niveau local. Ces organes de gestion du projet permettront de faciliter une communication et gestion efficiente des activités du projet au regard de leurs prérogatives de contrôle et validation des activités des différents PTA.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les Cadres de concertation locale et nationale. <p>Le Cadre de concertation au niveau local a été mis en place. Ce cadre sera renforcé à l'An 1 du projet.</p>
<p>RISQUE 2 :</p> <p>Insécurité limitant le déplacement des équipes dans certaines zones minières artisanales dans le cercle de Kéniéba et perturbant le respect des plans de travail annuels</p>	<p>N/A</p>	<p>N/A</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un plan de contingence pour garantir la sécurité de l'équipe et des équipements (mise en place d'un protocole de sécurité) élaboré. ▪ Le partage d'information sur le contexte sécuritaire non seulement avec des organisations assurant l'exécution du projet FEMA, mais aussi avec d'autres structures intervenant dans la zone de Kéniéba (USAID, PAM, SWEED, UNICEF) est établi. ▪ La formation du personnel sur la gestion de la sécurité afin de mieux évaluer et appréhender les menaces (si possible en Formation de sensibilisation en environnements hostiles - HEAT) est effectuée. ▪ Un point focal sécurité au sein de chacune des structures (Cowater, Right To Play, IMPACT) est désigné.

Texte initial	Texte proposé	Rationnel (explication du changement proposé)	Mesures correctrices mises en œuvre
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les agents de terrain qui proviennent des communautés minières, qui sont moins à risque de subir des restrictions en raison de l'insécurité et qui peuvent agir comme points focaux en termes de sécurité sont embauchés. ▪ Une analyse sécuritaire préalable à chaque déplacement interne ou activité sur le terrain, et prendre des mesures suivant les données du moment (ex. : relocalisation des activités, appui technique à distance, etc.) est réalisée.
<p>RISQUE 3 :</p> <p>Déstructuration des rapports sociaux et problèmes au sein des communautés et des ménages dû au renforcement du pouvoir économique des femmes.</p>	N/A	N/A	N/A
<p>RISQUE 4 :</p> <p>Faible participation des femmes et des adolescentes dans les groupements et faible réactivité en raison du poids culturel et social.</p>	N/A	N/A	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir compte de la dimension culturelle et faire recours à des ressources locales en termes de sensibilisation et mobilisation des groupes cibles au sein des communautés concernées. <p>Des études sur l'analyse genre et l'ACS+ sont en cours de réalisation dans ce sens. Les résultats de ces études permettront de mieux appréhender la dimension culturelle et établir une stratégie genre prenant en compte le contexte local à travers une implication forte des communautés locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des visites d'échanges entre les différents groupements de femmes provenant des différentes communes pour trouver des solutions inclusives sur les barrières rencontrées.

Texte initial	Texte proposé	Rationnel (explication du changement proposé)	Mesures correctrices mises en œuvre
			Différentes discussions furent effectuées avec les groupements de femmes intervenant dans le secteur minier artisanal à Kéniéba. Ces discussions et évaluations ont permis l'identification des groupements cibles des activités du projet.
<p>RISQUE 5 :</p> <p>Problème de coordination entre les 3 partenaires impactant leurs attentes respectives.</p>	N/A	N/A	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La collaboration inter-organisationnelle en vue de mieux définir les rôles, les responsabilités et les activités dont chacune des structures ayant le lead est renforcée et un document de coordination des activités est établi en sus du Manuel de procédure. ▪ Un calendrier clair de mise en œuvre est établi. Celui-ci a permis la mise en œuvre des activités prioritaires An 1 du projet. ▪ Des canaux et plateformes de communication et de concertation continues entre les trois organisations ont été développés, dont la mise en place d'un SharePoint facilitant le travail en groupe. ▪ Un dispositif de suivi hebdomadaire entre les équipes terrain des trois organisations est établi par le biais des réunions hebdomadaires et d'un outil de suivi de la mise en œuvre des activités.
<p>RISQUE 6 :</p> <p>Prolifération des sites d'orpaillage due à la flambée du cours de l'or sur le marché international, entraînant des mouvements de population, dont les</p>	N/A	N/A	N/A

Texte initial	Texte proposé	Rationnel (explication du changement proposé)	Mesures correctrices mises en œuvre
femmes et les enfants.			
<p>RISQUE 7 :</p> <p>Faible pertinence ou inadéquation des infrastructures/ alternatives proposées pour la garde des enfants afin que les mères ne se rendent pas sur les sites avec les enfants de bas en âge</p>	N/A	N/A	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à une analyse approfondie du contexte social, culturel et économique des zones concernées. <p>Cette mesure d'atténuation est en cours à travers l'analyse conflit et l'étude genre qui permettront de mieux comprendre le contexte socio-culturel et économique des zones d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtenir l'approbation des autorités locales avant la mise en œuvre de telles approches. <p>Approbation reçue et s'est manifestée par la mise en place du cadre de concertation de Kéniéba regroupant les autorités locales.</p>
<p>Risque 8 :</p> <p>Forte résistance des autorités coutumières « Tomboloma » qui régissent l'accès aux sites miniers</p>	N/A	N/A	N/A
<p>Risque 9 :</p> <p>Faible taux d'alphabétisation altérant le développement organisationnel des groupements de femmes</p>	N/A	N/A	N/A

4. RAPPORT FINANCIER

Pour la première année du projet FEMA, celui-ci aura dépensé un total de 1 635 321 \$, soit 11,0% de moins que prévu selon le budget soumis à l'AMC avec le plan de travail de l'an 1 de 1 836 800\$.

Variances entre Budget et Dépenses Réelles du Projet FEMA Année 1 (2022-23)					
Postes Budgétaires	Catégories de coûts admissibles	Budget An 1 en \$	Dépenses en \$ au 31/03/23	Variances en \$	Variances en %
	Rémunération - Employés de l'organisation				
1.1	Employés canadiens / internationaux	145 000	185 593	40 593	28,0%
	Employés faisant l'objet d'une affectation long-terme à l'étranger	-	-	-	-
1.2	Rémunération - Employés locaux	257 500	272 610	15 110	5,9%
	Honoraires - Sous-traitants ayant une relation sans lien de dépendance avec l'organisation				
1.4	Sous-traitants canadiens	345 000	230 423	(114 577)	-33,2%
	Sous-traitants locaux	97 500	242 608	145 108	148,8%
Sous-total - Catégorie : Rémunérations et honoraires		845 000	931 234	86 234	10,2%
1.6	Coûts remboursables admissibles à l'application du taux fixe d'indemnisation des frais généraux				
1.6.1	Frais de voyage	175 000	126 392	(48 608)	-27,8%
1.6.2	Autres frais de formations	112 500	12 698	(99 802)	-88,7%
1.6.3	Produits, biens et fournitures	285 000	259 115	(25 885)	-9,1%
1.6.4	Frais d'administration directement liés au projet	205 000	130 669	(74 331)	-36,3%
1.6.5	Autres coûts directs	17 500	-	(17 500)	-100,0%
1.6.6	Coûts de Construction (moins de 20%): Travaux structurels, Travaux non-structurels	-	-	-	-
Sous-total - Catégorie : Coûts remboursables admissibles à l'application du taux fixe d'indemnisation des frais généraux		795 000	528 874	(266 126)	-33,5%
Sous-total - Catégories: Rémunérations et honoraires et Coûts remboursables admissibles à l'application du taux fixe d'indemnisation des frais généraux (1.1 à 1.6)		1 640 000	1 460 108	(179 892)	-11,0%
1.7	Compensation pour les frais généraux et coûts indirects				
1.7.1	Taux fixe de 1.1 à 1.6	196 800	175 213	(21 587)	-11,0%
Sous-total - Catégorie : Compensation des frais généraux		196 800	175 213	(21 587)	-11,0%
CONTRIBUTION TOTALE À L'INITIATIVE		1 836 800	1 635 321	(201 479)	-11,0%
VALEUR TOTALE DU PROJET		1 836 800	1 635 321	(201 479)	-11,0%

Au niveau de la rémunération et des honoraires, les dépenses ont atteint 931 234 \$, soit 10,2% plus élevées que le montant prévu de 845 000 \$. Cette variance s'explique principalement par un niveau d'effort plus élevé que prévu par les ressources du siège de Cowater afin de supporter la phase de démarrage du projet. Les changements mis en œuvre au niveau de l'équipe de gestion du siège en octobre 2022 avec le départ du chargé de projet sénior de projet expliquent aussi en partie ce dépassement. La rémunération locale pour l'équipe de Cowater a aussi été 5,9% plus élevé que prévu.

Mentionnons aussi une erreur au niveau du budget du PMO où les honoraires versés pour l'équipe pays de Right to Play avaient été alloués sur la ligne des sous-traitants canadiens plutôt que des sous-traitants locaux. Ceci explique le dépassement important pour la ligne des sous-traitants locaux, à quoi s'ajoute un dépassement du budget prévu par Right to Play sur la même ligne. Globalement, les activités de la phase de démarrage puis de la mise en œuvre du PTA1 auront requis plus de travail que prévu pour les équipes basées au Mali.

Au niveau des dépenses remboursables, les dépenses ont atteint 528 874 \$, soit un montant inférieur de 33,5% au budget de 795 000 \$. Cela concerne toutes les rubriques remboursables

et s'explique en bonne partie par le retard pris au niveau de la phase de démarrage. En effet, le PTA1 et le budget de l'an 1 auront été soumis seulement en décembre 2022, retardant d'autant le début des activités. Une des conséquences de ce retard est que plusieurs activités ont finalement été remises à l'an 2. Mentionnons toutefois que l'équipe projet a travaillé très fort au cours des derniers mois afin de rattraper ce retard et pouvoir rapidement lancer la mise en œuvre du PTA2.

Le projet FEMA prévoit procéder à un réalignement budgétaire au cours du premier semestre de l'an 2 afin de revoir la répartition du budget sur les 5 années du projet à la lumière des coûts réels des activités. Ceci permettra de rectifier le problème d'allocation entre les lignes concernant les sous-traitants canadiens et locaux. Cet exercice permettra également d'ajuster le niveau prévu de certaines des lignes de dépenses remboursables. Cela pourrait par exemple permettre de réallouer des montants afin de soutenir l'accès à la microfinance dans le cadre des activités stimulant l'entrepreneuriat ou encore d'augmenter les ressources dédiées au suivi et à l'évaluation.

5. RÉSULTATS ET LEÇONS APPRIS

La première année du projet fut consacrée à la connaissance des normes contextuelles des zones d'intervention par le biais de la réalisation de différentes études, dont l'étude de base, l'analyse conflit et l'étude relative au genre ACS+. Elle s'est également manifestée par la mise en place des organes de gestion et suivi locaux et nationaux du projet, notamment le Comité Directeur, le Comité Technique ainsi que le Cadre de concertation à Kéniéba. En outre, il s'agissait également de mettre en œuvre des activités relatives à l'identification des zones d'intervention du projet, à l'identification des groupements de femmes dans le secteur minier artisanal avec lesquels le projet collaborera ainsi que la redynamisation des Comités villageois de Protection et d'Alertes.

Ces différentes activités sont essentielles et fondamentales pour l'atteinte des cibles et des indicateurs prévus dans le cadre de mesure de rendement. Considérée comme les maillons indispensables à la mise en œuvre efficiente des activités du projet sur toute sa durée, notre stratégie durant cette première année permet d'atteindre les indicateurs des extrants des différentes composantes du projet à l'An 2. Dans cette logique, l'An 1 du projet, caractérisé par la mise en place des structures essentielles, il est difficile, mais raisonnable que durant cette première phase, les indicateurs ne soient pas atteints. Cependant, les activités mises en œuvre permettront inévitablement d'avoir des résultats comparables aux indicateurs des extrants et des résultats pour l'An 2 du projet. Les activités identifiées dans le PTA 2 s'inscrivent dans cette dynamique.

5.1 Aperçu des résultats obtenus

5.1.1 Volet économique

Résultat intermédiaire 1100 : Opportunités économiques améliorées et plus sécuritaires pour les femmes et les adolescent(e)s dans les communautés minières artisanales de Kéniéba

L'amélioration des opportunités économiques et plus sécuritaires pour les femmes et adolescent(es) dans les communautés minières artisanales de Kéniéba nécessite une compréhension des mécanismes de fonctionnement économiques et opérationnels de ces groupements de femmes et adolescent(s), mais également dans la situation sécuritaire qui prévaut dans le secteur minier artisanal. Toutefois, elle ne saurait être atteinte sans savoir mis en œuvre certains travaux préalables prévus aux extrants 1111 (Appui fourni à la création et à la structuration des groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales de Kéniéba), 1113 (Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA), 1114 (Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes), 1121 (Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(es) travaillant dans les MA) et 1124 (Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles).

La mise en œuvre des activités liées aux différents extrants a permis d'atteindre les résultats suivants :

- La sélection des quatre (4) communes d'intervention du projet, dont Dabia, Dialafara, Kéniéba et Sitakily comprenant 20 villages (1111.1 Sélectionner les sites MA d'intervention dans les 4 communes du cercle de Kéniéba).
- L'identification de 47 groupements de femmes dans les communes d'intervention du projet (1111.2 Identifier les groupements de femmes à appuyer) et l'évaluation préliminaire de leur besoin identifié dans 10 villages d'intervention du projet. Toutefois, cette évaluation sera complétée à l'An 2 à travers une série de consultation avec les membres des groupements identifiés afin de partager les résultats de la collecte et d'évaluer les besoins réels et particuliers à chaque groupement. Cette évaluation nous permettra d'élaborer un plan de renforcement de capacités des groupements intégrant leurs besoins spécifiques.
- Le lancement du processus de recrutement pour la sélection d'un cabinet qui effectuera l'état des lieux des techniques minières utilisées sur les sites miniers artisanaux. Ce processus sera finalisé à l'An 2 (1113.1- Faire l'état des lieux des techniques utilisées sur les sites MA).
- L'expérience antérieure dans les domaines de la formation technique et professionnelle dans la zone de Kéniéba évaluée, a démontré l'existence de deux (2) centres de formation professionnelle, dont : 1) le Centre Agro Business de Sakola réalisé par Barrick Gold exerçant des activités relatives à l'agriculture, l'élevage, le maraîchage, la pisciculture et l'aviculture, et 2) le Centre de Formation Tambaoura de Kéniéba mis en place par le projet AFECK financé par Affaires mondiales Canada. Le rapport d'évaluation de l'évaluation des expériences fait ressortir la description des centres ainsi que les défis opérationnels des différents centres.
- Des discussions furent menées avec les autorités locales et nationales afin de définir un cadre de collaboration entre le projet et le Centre de Formation Professionnelle Tambouara à Kéniéba. Ce cadre de collaboration sera établi à l'An 2 du projet par la signature d'un contrat.
- Onze (11) centres d'incubation ont été identifiés dans les communes d'intervention du projet.

Ces résultats permettront d'atteindre les indicateurs prévus aux différents extraits 1111, 1113, 1114, 1121 et 1124.

- Pour les indicateurs 1111 relatifs au nombre de groupements de femmes qui reçoivent un appui organisationnel, l'identification des groupements de femmes (47) réalisée dans les communes d'intervention du projet permettra de fournir un appui majeur en termes de création et de structuration afin de mieux répondre aux résultats de l'extrait (10 groupements de femmes dont 50 femmes par groupement). Nous pensons faire bénéficier les 47 groupements de femmes, ce qui augmentera le niveau de résultat initialement prévu dans le cadre de mesure de rendement.
- Pour l'indicateur 1111-3 relatif au niveau de satisfaction des membres des groupements de femmes quant à l'appui offert, les activités de l'An 2 permettront de mieux les déterminer au regard de l'absence d'appui effectué à l'An 1.
- Les activités de formation sur des techniques minières modernes minières, sécuritaires et respectant l'environnement offertes, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA (1113), les indicateurs 1113.1 et 1113.2 respectivement relatifs au nombre de

personnes qui reçoivent la formation et leur niveau de satisfaction ne sauraient être indiqués qu'à travers les activités de formation qui seront mises à l'An 2 du projet. Cependant, le processus de recrutement du cabinet chargé de l'état des lieux des techniques minières utilisées a commencé à l'An 1 et les résultats issus de ce rapport sont prévus à l'An 2. Ces activités permettront d'élaborer les modules de formation relatifs à l'extrant et de mettre en place les conditions pour atteindre les résultats desdits indicateurs.

- Pour les indicateurs 1114.1 à 1114.3, les activités d'identification des fournisseurs d'équipements destinés aux sites miniers à Kéniéba reportées à l'An 2 tenant compte des liens de dépendance entre cette activité et les sous-activités 1111.1, 1111.2 et 1113.1. Ces assertions valent également pour les indicateurs 1121 et 1124.

5.1.2 Volet social

Résultat intermédiaire 1200 : Action sociale renforcée pour réduire la présence d'enfants et accroître l'égalité des genres dans le secteur minier artisanal à Kéniéba

Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des activités prévues, conformément aux extrants 1211 (Campagne de sensibilisation sur les normes socio-culturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre), 1221 (Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA), 1222 (Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (H/F) de la FEMIMA au niveau national) et 1224 (Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA), sont les suivants :

- 3 programmes de rescolarisation ont été identifiés dans les communes d'intervention du projet (1214.1)
- 19 Comités villageois de protection et d'alertes furent redynamisés (1214.2)
- Processus de finalisation du rapport d'audit institutionnel de la FEMINA en cours et le rapport sera disponible à l'An 2 (1222.1)
- L'identification des clubs d'enfants dans 12 villages d'intervention a permis la répartition des membres à 18 dont 9 filles et 9 garçons (1224.1)
- L'identification des besoins de formation du parlement des enfants est en cours et sera finalisée à l'An 2. Celle-ci permettra de développer un programme de formation répondant aux besoins spécifiques (1224.6)

Ces résultats préliminaires sur le volet social ne permettent pas d'évaluer les indicateurs liés aux extrants précités. Cependant, la finalisation des activités étant en cours, les résultats desdites activités obtenus à l'An 2 permettront d'avoir des données sur les indicateurs et les résultats prévus dans le cadre de mesure de rendement.

5.1.3 Volet gouvernance

Résultat intermédiaire 1300 : Encadrement du secteur minier artisanal par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d'EG et d'environnement

Le présent résultat relatif à l'encadrement du secteur minier artisanal par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d'EG et d'environnement est essentiel pour l'atteinte des objectifs escomptés en termes d'extrants. Plusieurs activités majeures furent effectuées avec les différentes parties prenantes, notamment l'atelier local d'introduction du projet, la mise en place du cadre de concertation à Kéniéba regroupant les autorités locales traditionnelles et institutionnelles ainsi que la compagnie minière B2Gold. Pour la mise en œuvre des extrants liés à ce niveau résultat intermédiaire, il est difficile de mentionner un résultat spécifique dû à la politique d'intervention et synergie créées avec les partenaires IMPACT et Right to Play. En effet, plusieurs activités sont encore à réaliser afin de pouvoir atteindre les cibles des extrants 1312 (Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpaillages de Kéniéba effectuées), 1314 (Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants, et l'environnement effectuée et actualisée), 1322 (Appui technique fourni aux autorités locales (H/F) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur minier artisanal, sensibles au genre et à l'environnement) et 1323 (Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA).

Dans ce contexte, les activités étant toujours en cours, l'évaluation de l'atteinte des cibles prévues pourra être mesurée avec plus de pertinence lors de l'An 2 du projet.

Volets transversaux

Les volets transversaux touchent trois (3) thématiques majeures, dont l'Égalité Femme-Homme, le Conflit et l'Environnement. Dans le cadre de la réalisation des activités transversales, plusieurs études sont encore en cours de réalisation, dont l'étude genre ACS+ et l'analyse de l'économie politique, des acteurs clés et des conflits. Pour ce qui concerne l'analyse environnementale, elle a été reportée à l'An 2, afin de la réaliser après la sélection des zones d'intervention du projet.

5.2 Principales leçons apprises et recommandations

La mise en œuvre des activités de l'An 1 a soulevé plusieurs défis d'ordre administratif et opérationnel. Ces défis se déclinent comme suit et pouvant se regrouper en trois (3) grandes catégories.

- **Gestion de projet**

Pour ce qui concerne les défis et difficultés rencontrés à l'An 1 du projet, ils relèvent de plusieurs facteurs. Le retard dans la signature du projet du Protocole d'entente a eu des impacts sur l'opérationnalisation réelle du projet, notamment la mise en place du compte bancaire pour le financement de certaines activités majeures et l'opérationnalisation du bureau de Kéniéba.

En outre, le projet FEMA faisant intervenir trois (3) intervenant, Cowater, IMPACT et Right to Play ayant, au préalable, des politiques d'intervention et de management différentes, le défi fut

d'aligner nos méthodes et procédures afin de mieux travailler ensemble vers l'atteinte des objectifs du projet.

La restructuration de l'équipe de gestion de Cowater a contribué à renforcer la collaboration et la coordination, ce qui s'est reflété par une plus grande mobilisation de l'équipe du projet qui aura permis de combler certains retards, bien que cela sera davantage observable sur le rythme de mise en œuvre durant l'An 2.

De même, malgré certains retards, l'antenne de Kéniéba est maintenant pleinement fonctionnelle et le projet pourra s'appuyer sur l'équipe qui y est déployée pour mettre en œuvre les activités dès le début de l'Année 2.

- **La mise en œuvre des activités**

L'An 1 du projet fut marqué par plusieurs défis dans la mise en œuvre des activités du projet. Le secteur minier manquant de données fiables en ce qui concerne l'orpaillage, il a fallu effectuer et lancer plusieurs études afin de mieux cerner la problématique dans le cercle de Kéniéba, dont la collecte de base, l'étude sur le genre et l'ACS+ ainsi que l'étude portant sur l'analyse de l'économie politique, les acteurs clés et les conflits. La procédure de sélection de ces deux dernières fut reprise par faute de cabinets répondant aux critères de sélection établis. Ces délais ont été allongés par la suite en ce qui concerne l'étude genre/ACS+ en raison de problématiques de compréhension réelle des enjeux du secteur minier qui a conduit à plusieurs revues du rapport de démarrage et à une intervention directe des conseillers techniques du projet dans l'élaboration des outils de collecte, des questionnaires et guides d'entretien. Par ailleurs, les activités de collecte des données pour les différentes activités font également face à plusieurs défis liés à l'indisponibilité des bénéficiaires, groupements de femmes, orpailleurs et autorités traditionnelles pour la collecte des informations nécessaires. Cette indisponibilité est due aux travaux exercés dans les sites d'orpaillage leur procurant un intérêt financier majeur, mais également à la sensibilité des questions d'orpaillage notamment sur les problématiques relatives au travail des enfants, les normes socio-sexospécifiques et culturelles régissant le cercle de Kéniéba.

- **L'implication des partenaires institutionnels**

L'implication des partenaires institutionnels fut un défi majeur au début de la mise en œuvre du projet. Pour rappel, l'Accord de contribution du projet FEMA fut signé en mars 2022. Cependant, au regard du contexte politique et administratif, la signature du Protocole d'entente entre le ministère des Affaires Étrangères Malienne et celui du Canada a ensuite pris du retard. Cela entraîna un certain nombre de difficultés quant à l'octroi des exonérations du projet au niveau du ministère de l'Économie et des Finances et donc l'acquisition des véhicules nécessaires pour la mise en œuvre du projet et l'ouverture des comptes bancaires pour la transmission des fonds.

En outre, face à la complexité fonctionnelle des acteurs institutionnels, la tenue du Comité Directeur fut reportée à janvier 2023, retardant d'autant la validation du Plan de mise en œuvre du projet (PMOP) et la mise en place du cadre de concertation au niveau local. Enfin, la diversité des acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre des activités et ayant des objectifs et attentes différents entraîne également plusieurs difficultés d'ordre opérationnel.

Ces différents défis ont permis de tirer des leçons clés qui permettront de renforcer la mise en œuvre du projet :

- L'opérationnalisation du projet nécessite une meilleure compréhension et coordination des activités du projet par Cowater International, Right to Play et IMPACT. Pour ce faire, une stratégie de mise en œuvre renforcée sera mise en place afin de créer une synergie dans le cadre de l'exécution opérationnelle du projet. Faisant suite aux recommandations de l'atelier de planification des activités effectuées avec les différents partenaires, cette stratégie renforcée de mise en œuvre permettra d'identifier les voies et moyens pour une intervention efficiente des activités communes des différentes parties prenantes. Celle-ci vient s'ajouter au guide de procédure et de gestion du bureau de Kéniéba visant à faciliter les différentes interactions entre les membres du projet.
- D'un point de vue opérationnel, un outil de suivi mensuel des activités viendra renforcer la gestion et le suivi hebdomadaire des activités. Ceci viendra aussi mieux cadrer les réunions de coordination mensuelle et assurer la gestion dynamique du projet par l'identification rapide des défis et retards, et la mise en place de mesure de mitigation.
- Vu les défis en termes de mobilisation des groupements de femmes pour les activités du projet, il s'agira également de revoir la méthodologie d'exécution des formations afin de mieux les adapter au contexte et aux contraintes de ces dernières, notamment au niveau des horaires.
- De ce fait, il faudrait une meilleure compréhension des activités et de leur importance en termes d'autonomisation économique, de protection des enfants et de gouvernance. Ceci aidera à changer les perceptions concernant les opportunités économiques hors du secteur minier. Des campagnes de sensibilisation et d'information seront donc effectuées de manière inclusive avec les parties prenantes locales. Enfin, il s'agira d'adopter des mécanismes d'intéressement des bénéficiaires afin de couvrir les pertes financières occasionnées lorsqu'ils ne sont pas sur les sites miniers artisanaux dans le cadre des activités du projet.
- L'implication des partenaires institutionnels local et national est indispensable pour l'atteinte des résultats escomptés du projet. Des discussions préalables menées avec les autorités locales ont permis de présenter un aperçu des activités du projet. Les recommandations issues de l'atelier de lancement du projet au niveau local ont également permis de relever les inquiétudes relatives à la participation des différents acteurs institutionnels locaux intervenant sur la chaîne de valeur de l'exploitation minière artisanale dans le cercle de Kéniéba à la mise en œuvre du projet afin d'asseoir une acceptabilité sociale. Dans ce sens, le projet a mis en place un cadre de concertation au niveau local chargé d'examiner la planification des activités du projet et d'en effectuer le suivi. Les autorités locales institutionnelles serviront de lien avec les autorités traditionnelles pour mieux expliquer l'importance du projet. L'An 2 servira à mettre en place une structure de concertation locale dédiée à l'encadrement du secteur minier artisanal. Cela permettra d'entamer les discussions sur un meilleur encadrement avec toutes les parties prenantes et les organisations de la société civile. Il s'agira également d'établir une relation étroite avec les ministères en charge des Mines, de l'Économie et des Finances ainsi que le ministère des Affaires étrangères, afin de faciliter la coordination institutionnelle au niveau national.

6. ANNEXES

6.1 Communications

STRATÉGIE DE COMMUNICATION GLOBALE DU PROJET FEMA

	Parties concernées	Principaux objectifs	Mécanisme de communication mis en place	Commentaires
Communication interne	Cowater International	❖ Assurer une coordination efficiente des activités du projet	❖ SharePoint	Afin de faciliter la collaboration entre Cowater et les partenaires de mise en œuvre du projet FEMA (IMPACT, Right to Play), un document de travail a été élaboré « Ways of Working ». Ce document a pour objectif de clarifier les mécanismes de coordination des activités du projet entre les différents partenaires afin de créer une meilleure synergie. Il intègre les contributions, les mécanismes de tenue des réunions ainsi que la gestion des plaintes. En sus de ce document, Cowater a mis en place également une base de données SharePoint sur laquelle toutes les informations et les documents de travail sont sauvegardés. Le SharePoint permet également de faciliter le travail interactif, notamment sur l'élaboration des rapports annuels, budgets et plan de travail.
	Impact	❖ Maintenir la transparence dans la mise en œuvre des activités et le partage d'information	❖ Document collaboratif « Ways of Working »	
	Right to Play	❖ Réunion de coordination mensuelle inter-partenaire ❖ Réunion hebdomadaire d'administration et de suivi des activités ❖ Mise à jour hebdomadaire de la situation sécuritaire ❖ Assurer une coordination sécuritaire dans la mise en œuvre des activités du projet ❖ Assurer une collaboration adéquate dans le traitement des informations et des documents partagés ❖ Assurer le suivi efficient des activités du projet ❖ Faciliter les relations inter-partenaires	❖ Réunion de coordination mensuelle inter-partenaire ❖ Réunion hebdomadaire d'administration et de suivi des activités ❖ Mise à jour hebdomadaire de la situation sécuritaire	

STRATÉGIE DE COMMUNICATION GLOBALE DU PROJET FEMA (suite)

	Parties concernées	Principaux objectifs	Principaux canaux de communication	Commentaires
Communication externe	Acteurs institutionnels, locaux et nationaux	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assurer une visibilité des activités du projet ❖ Effectuer des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ❖ Divulguer les résultats des études et travaux réalisés dans le cadre de l'exécution des activités du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Site Web de Cowater International ❖ Site Web d'IMPACT ❖ Médias nationaux au Mali ❖ Réseaux sociaux (Facebook, Twitter) 	<p>La communication externe s'effectue selon les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de langage simple et clair - Approche de communication intégrant l'approche Genre - Communication exclusive sur les réalisations du projet - Respect des sensibilités et la prise en compte du contexte local <p>Ces principes directeurs permettent d'effectuer une communication saine et durable sur les réalisations du projet sans pour autant heurter les différentes sensibilités.</p> <p>Dans cette dynamique, l'approche communicationnelle, la divulgation des résultats des différentes études menées sera effectuée de manière synthétique et résumée en fonction du public cible. L'objectif de cette approche est de faciliter la compréhension des résultats des études tout en conservant certaines données sensibles au public.</p> <p>En termes de coordination entre IMPACT, Right to Play sur les publications à travers les réseaux sociaux, Cowater s'assurera de la qualité du contenu avant toute publication.</p> <p>Un plan de communication sera élaboré à l'An 2 du projet.</p>
	Autorités traditionnelles			
	Bénéficiaires du projet			
	FEMINA			
	Autres organismes impliqués dans le secteur minier artisanal			
	Public			

6.2 Détails sur les activités et sous-activités

6.2.1 Tableau de suivi des activités

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque activité prévue dans le PTA 1, les sous-activités définies ainsi que leur niveau de réalisation.

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Résultat Intermédiaire 1100 : Opportunités économiques améliorées et plus sécuritaires pour les femmes et les adolescent(e)s dans les communautés minières artisanales de Kéniéba							
Résultat Immédiat 1110 : Capacité accrue des femmes à bonifier leur revenu et statut économique de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement dans le secteur MA de Kéniéba							
Extrant 1111 : Appui fourni à la création et à la structuration de groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales (MA) de Kéniéba							
Activité 1111.1 Sélectionner les sites MA d'intervention dans les 4 communes du cercle de Kéniéba (Dabia, Dialafara, Kéniéba, Sitakily)							2-Réalisé
1111.1a Établir la liste exhaustive des sites MA existant dans les 4 communes				X	X		2-Réalisé
1111.1b Élaborer et appliquer la méthodologie de sélection des sites MA d'intervention					X		2-Réalisé
1111.1c Constituer une équipe terrain pour le recensement des sites					X		2-Réalisé
1111.1d Sélectionner les sites finaux retenus par commune					X		2-Réalisé
1111.1e Partager les résultats avec les partenaires (Élus locaux, Leaders communautaires, Administration, etc.)					X		2-Réalisé
Activité 1111.2 Identifier les groupements de femmes à appuyer (en alignement avec l'étude globale sur l'égalité du genre/ACS+)							1-En cours
1111.2a Élaborer et appliquer la méthodologie de sélection des groupements de femmes (fiche descriptive, critères de sélection) en collaboration avec FEMIMA				X	X		2-Réalisé

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1111.2b Déployer des agents sur les sites MA sélectionnés pour la collecte des informations relatives aux groupements de femmes					X		2-Réalisé
1111.2c Sélectionner les groupements de femmes finaux retenus par commune					X		0-Non démarré
1111.2d Partager les résultats avec les partenaires (élus locaux, leaders communautaires, organisations de femmes, administration, etc.)					X		0-Non démarré
Activité 1111.3 Évaluer les besoins des groupements de femmes retenus							1-En cours
1111.3a Organiser des rencontres/groupes de discussion avec les groupements de femmes sur leurs besoins (enjeux, défis, contraintes, perspectives)					X	X	1-En cours
1111.3b Répertorier et catégoriser les besoins identifiés						X	0-Non démarré
1111.3c Développer les modules de formation en réponse aux besoins						X	0-Non démarré
Extrant 1112 : Assistance technique sur la formation de groupes d'épargne fournie aux groupements de femmes							
Extrant 1113 : Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA							
Activité 1113.1 Faire l'état des lieux des techniques utilisées sur les sites MA							1-En cours
1113.1a Organiser des entretiens/groupes de discussion avec les femmes travaillant dans les MA sur leurs activités et techniques employées				X	X		1-En cours
1113.1b Analyser les résultats des entretiens/groupes de discussion					X		0-Non démarré
1113.1c Évaluer l'efficacité des techniques minières, leur niveau de dangerosité, et leur pertinence					X	X	0-Non démarré

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Extrant 1114 : Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes							
Activité 1114.1 Identifier les fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA (équipements de protection, transport, traitement et autres) à Kéniéba							0-Non démarré
1114.1a Établir une cartographie des fournisseurs d'équipements MA				X			0-Non démarré
1114.1b Élaborer des critères de sélection des fournisseurs d'équipements MA pouvant bénéficier de l'intervention				X			0-Non démarré
1114.1c Établir la liste des fournisseurs d'équipements MA avec lesquels le projet pourra travailler				X	X		0-Non démarré
1114.1d Organiser des séances de partage d'information avec les fournisseurs d'équipements MA retenus					X	X	0-Non démarré
Résultat Immédiat 1120 : Accès accru à des opportunités économiques alternatives pour les femmes et les adolescent(e)s des communautés MA de Kéniéba							
Extrant 1121 : Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(e)s travaillant dans les MA							
Activité 1121.1 Évaluer les expériences antérieures dans les domaines de la formation technique et professionnelle dans la zone de Kéniéba							2-Réalisé
1121.1a Identifier les programmes de formations antérieurs réalisés dans la zone de Kéniéba			X				2-Réalisé
1121.1b Procéder à l'analyse des rapports d'évaluation de ces programmes			X				3-Annulé
1121.1c Organiser des rencontres avec les parties prenantes pour recueillir leurs impressions/ avis			X				2-Réalisé
1121.1d Élaborer le rapport d'évaluation des expériences antérieures				X			2-Réalisé

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1121.1e Organiser des rencontres d'information sur les secteurs alternatifs, sur la base de l'analyse des expériences antérieures				X	X		3-Annulé
Activité 1121.2 Définir un cadre de collaboration entre le Projet et le Centre de formation professionnelle (CFP) Tambaoura à Kéniéba							0-Non démarré
1121.2a Organiser une séance de travail avec les responsables du CFP Tambaoura, y compris le Conseil de cercle, sur les pistes de collaboration				X	X		0-Non démarré
1121.2b Élaborer un projet de protocole/convention de collaboration					X		0-Non démarré
1121.2c Formaliser la collaboration avec le CFP Tambaoura					X		0-Non démarré
Activité 1121.3 Fournir un soutien technique et financier pour l'opérationnalisation du CFP Tambaoura							0-Non démarré
1121.3a Effectuer une analyse conjointe des besoins de formation et un état des lieux des équipements existants					X		0-Non démarré
1121.3b Élaborer un plan d'opérationnalisation du CFP Tambaoura					X		0-Non démarré
1121.3c Mettre en œuvre le plan d'opérationnalisation						X	0-Non démarré
Extrant 1122 : Assistance technique à la création, à la gestion et à la formalisation des groupements de femmes en micro, petites et moyennes entreprises (MPME) fournie aux femmes et aux adolescent(e)s travaillant dans les MA à Kéniéba							
Extrant 1123 : Assistance technique sensible au genre fourni pour une communication renforcée entre MPME et compagnies minières							

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Extrant 1124 : Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles							
Activité 1124.1 Faire un état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone de Kéniéba							2-Réalisé
1124.1a Recenser les centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone				X			2-Réalisé
1124.1b Effectuer des visites terrain des centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone de Kéniéba				X	X		2-Réalisé
1124.1c Évaluer les besoins (organisation, infrastructure, équipements)					X		2-Réalisé
1124.1d Élaborer le rapport d'état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires					X	X	2-Réalisé
Résultat Intermédiaire 1200 : Action sociale renforcée pour réduire la présence d'enfants et accroître l'égalité des genres dans le secteur minier artisanal à Kéniéba							
Résultat Immédiat 1210 : Connaissances et sensibilité accrues des acteurs communautaires (F/H) pour contrer le travail des enfants et les normes sexospécifiques qui nuisent aux femmes dans les zones MA à Kéniéba							
Extrant 1211 : Campagne de sensibilisation sur les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre							
Activité 1211.1 Mener une étude sur les coutumes locales, attitudes et normes sociales dans les communautés MA cibles de Kéniéba (en alignement avec l'étude globale sur le genre / ACS+)							5-Reporté
1211.1a Concevoir les termes de référence de l'étude			X				2-Réalisé
1211.1b Sélectionner un cabinet/bureau pour la réalisation de l'étude				X			2-Réalisé
1211.1c Réaliser l'étude				X			0-Non démarré
1211.1d Diffuser le rapport de l'étude aux parties prenantes				X	X	X	0-Non démarré

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Extrant 1212 : Formation offerte aux services techniques locaux et aux organisations de la société civile (OSC) sur les facteurs de risque et de protection, les stratégies de prévention et l'EG							
Extrant 1213 : Assistance technique sur l'identification et la réponse aux cas de travail des enfants dans les MA fournies aux membres (F/H) des Comités villageois de protection et d'alerte (CVPA), de manière sensible au genre							
Extrant 1214 : Appui offert aux CVPA dans la mise en place des passerelles de rescolarisation							
Activité 1214.1 Identifier les programmes de rescolarisation locaux en cours dans la zone							2-Réalisé
1214.1a Organiser des rencontres avec les parties prenantes impliquées dans la scolarisation				X			2-Réalisé
1214.1b Établir la liste des programmes de rescolarisation en cours (descriptif de chaque programme)				X			2-Réalisé
1214.1c Organiser des rencontres d'information avec les acteurs des programmes identifiés				X	X		2-Réalisé
1214.1d Identifier les axes de synergie				X	X		2-Réalisé
Activité 1214.2 Redynamiser les CVPA dans les communes cibles							1-En cours
1214.2a Identifier les CVPA existants dans la zone				X	X		2-Réalisé
1214.2b Organiser des rencontres/focus groups avec les CVPA pour les évaluer (organisation, capacités, plans opérationnels, etc.)					X		2-Réalisé
1214.2c Élaborer un plan de redynamisation des CVPA, en tenant compte des spécificités					X		1-En cours
1214.2d Mettre en œuvre le plan de redynamisation des CVPA					X	X	0-Non démarré

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Résultat immédiat 1220 : Capacité collective accrue des femmes et des adolescentes à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA							
Extrant 1221 : Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA							
Activité 1221.1 Effectuer une évaluation des besoins de formation des groupements de femmes et d'adolescentes, y compris les groupements locaux de la FEMIMA							0-Non démarré
1221.1a Organiser des rencontres/focus groups avec les groupes de femmes et d'adolescentes pour évaluer leurs besoins en tenant compte des formations antérieures				X	X	X	0-Non démarré
1221.1b Élaborer un plan de formation adapté aux besoins identifiés				X	X	X	0-Non démarré
Extrant 1222 : Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (F/H) de la FEMIMA au niveau national							
Activité 1222.1 Faire un audit institutionnel et organisationnel de la FEMIMA							1-En cours
1222.1a Appuyer la réalisation d'un prédiagnostic (autoévaluation) pour sonder les capacités organisationnelles et institutionnelles de la FEMIMA				X			2-Réalisé
1222.1b Élaborer le rapport de prédiagnostic				X			1-En cours
1222.1c Organiser des ateliers de réflexion sur les résultats du prédiagnostic afin de définir la stratégie de renforcement des capacités de la FEMIMA à influencer les politiques publiques concernant la prise en compte de la dimension genre et de l'environnement dans le secteur minier				X	X		0-Non démarré
Extrant 1223 : Ateliers d'échanges inclusifs et d'opportunités de réseautage pour les membres de la FEMIMA (niveaux local et national) organisés							

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Extrant 1224 : Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA							
Activité 1224.1 Faire un état des lieux des clubs d'enfants dans la zone de Kéniéba							1-En cours
1224.1a Identifier les clubs d'enfants existants dans la zone				X	X		1-En cours
1224.1b Organiser des rencontres/focus groups avec les clubs d'enfants pour les évaluer (organisation, capacités, plans opérationnels, etc.)					X		0-Non démarré
1224.1c Élaborer un plan de redynamisation des clubs d'enfants, en tenant compte des spécificités					X	X	0-Non démarré
1224.1d Mettre en œuvre le plan de redynamisation des clubs d'enfants						X	0-Non démarré
Activité 1224.6 Identifier les besoins de formation du Parlement des enfants au niveau national							1-En cours
1224.6a Identifier les Parlements des enfants existant dans la zone				X	X		1-En cours
1224.6b Organiser des rencontres/focus groups avec les Parlements des enfants pour les évaluer (organisation, capacités, plans opérationnels, etc.)					X		0-Non démarré
1224.6c Élaborer un plan de redynamisation des Parlements des enfants, en tenant compte des spécificités					X	X	0-Non démarré
1224.6d Mettre en œuvre le plan de redynamisation des Parlements des enfants						X	0-Non démarré
Résultat Intermédiaire 1300 : Encadrement du secteur minier artisanal par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d'EG et d'environnement							
Résultat Immédiat 1310 : Connaissances accrues des partenaires gouvernementaux pour contrer les inégalités de genre et le travail des enfants dans le secteur MA							
Extrant 1311 : Étude sur les facteurs de déscolarisation et du travail des enfants sur les sites d'orpillage de Kéniéba effectuée							

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Extrant 1312 : Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpillage de Kéniéba effectuée (en alignement avec l'étude globale genrée ACS+)							
Activité 1312.1 Mener des consultations avec les différents acteurs impliqués (ONG, organismes privés, structures étatiques nationales et locales, orpailleurs) dans le secteur MA sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpillage de Kéniéba							1-En cours
1312.1a Élaborer les termes de référence pour l'étude			X	X			2-Réalisé
1312.1b Sélectionner un cabinet/bureau d'étude				X			2-Réalisé
1312.1c Élaborer la note de cadrage de la mission de consultation auprès des acteurs				X			2-Réalisé
1312.1d Réaliser la mission de consultation (collecte de données)				X	X	X	0-Non démarré
Activité 1312.2 Effectuer une analyse et synthèse des différents rapports ou étude sur les barrières sexospécifiques à la participation économique rencontrées par les femmes et les adolescentes							0-Non démarré
1312.2a Constituer une base de données des rapports et analyses sur les barrières sexospécifiques disponibles					X		0-Non démarré
1312.2b Faire une analyse contextuelle des documents collectés					X		0-Non démarré
1312.2c Produire une note de synthèse					X	X	0-Non démarré
Activité 1312.3 Produire le rapport d'étude final							0-Non démarré
1312.3a Élaborer le rapport provisoire à partager avec les parties prenantes						X	0-Non démarré
1312.3b Recueillir les observations des parties prenantes						X	0-Non démarré

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1312.3c Valider la version consolidée du rapport						X	0-Non démarré
Activité 1312.4 Diffuser des résultats de l'étude avec les parties prenantes							0-Non démarré
1312.4a Identifier les canaux de diffusion du rapport						X	0-Non démarré
1312.4b Produire les contenus de diffusion en fonction des canaux de diffusion retenus						X	0-Non démarré
1312.4c Réaliser les ateliers de partage						X	0-Non démarré
1312.4d Partager le rapport (versions électronique et physique)						X	0-Non démarré
Activité 1312.5 Développer une stratégie de sensibilisation de l'État, des compagnies minières et des PTF							0-Non démarré
1312.5a Définir les bases de la stratégie (canaux, publics, etc.)						X	0-Non démarré
1312.5b Élaborer les messages en fonction des groupes ciblés						X	0-Non démarré
1312.5c Élaborer un programme de mise en œuvre de la stratégie						X	0-Non démarré
Extrant 1313 : Assistance technique offerte au ministère des Mines pour intégrer les résultats des études dans les réformes réglementaires et juridiques liées au MA en collaboration avec les OSC, les PTF et le Secteur privé							
Extrant 1314 : Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants et l'environnement effectuée et actualisée							
Activité 1314.1 Effectuer une analyse d'économie politique et des acteurs clés du secteur de l'orpaillage dans le cercle de Kéniéba							1-En cours

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1314.1a Élaborer les termes de référence			X				2-Réalisé
1314.1b Sélectionner un cabinet/bureau pour la mission			X				2-Réalisé
1314.1c Compiler les documents disponibles et en faire la revue			X				0-Non démarré
1314.1d Organiser des rencontres avec les parties prenantes pour collecter les données				X			0-Non démarré
1314.1e Élaborer la synthèse des résultats				X			0-Non démarré
Activité 1314.2 Identifier les dynamiques de conflits (conjointement avec 1314.1)							0-Non démarré
1314.2a Organiser des rencontres avec les parties prenantes (élus locaux, administration, chefs de village, tomboloman, groupes de femmes, etc.)				X	X		0-Non démarré
1314.2b Répertorier et cartographier les conflits				X	X		0-Non démarré
1314.2c Finaliser le rapport préliminaire					X		0-Non démarré
Activité 1314.3 Valider les résultats de l'analyse avec les parties prenantes et finaliser l'étude							0-Non démarré
1314.3a Valider les conclusions du rapport avec les communautés de Kéniéba						X	0-Non démarré
1314.3b Finaliser le rapport et les recommandations						X	0-Non démarré
Activité 1314.4 Élaborer une stratégie visant à prévenir et atténuer les conflits tenants compte des acteurs clés et de la dimension genre							0-Non démarré
1314.4a Recenser les recommandations du rapport en termes de prévention et de gestion des conflits						X	0-Non démarré

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1314.4b Structurer les approches proposées/observées afin d'en faire des mécanismes d'atténuation						X	0-Non démarré
1314.4c Organiser des rencontres de présentation et de réflexion sur les mécanismes adoptés						X	0-Non démarré
1314.4d Rédiger la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits en tenant compte des mécanismes validés						X	0-Non démarré
1314.4e Partager la stratégie de prévention et d'atténuation avec les parties prenantes						X	0-Non démarré
Résultat Immédiat 1320 : Capacité accrue des structures étatiques locales à gouverner et à encadrer le secteur MA à Kéniéba, en tenant compte de l'EG et de l'environnement							
Extrant 1321 : Appui technique fourni aux instances locales sur le régime d'octroi des titres MA et sur l'élaboration des guides et manuels de procédure d'obtention de titres MA, sensibles au genre et à l'environnement							
Extrant 1322 : Appui technique fourni aux autorités locales (F/H) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur MA, sensibles au genre et à l'environnement							
Activité 1322.1 Évaluer le cadre actuel de gestion des sites MA, y compris la prise en compte de l'EG et de l'environnement							0-Non démarré
1322.1a Réaliser les activités préparatoires de l'évaluation des tentatives (TDR, supports de collecte, cibles, etc.)				X	X		0-Non démarré
1322.1b Conduire la mission d'évaluation et de collecte des propositions auprès des parties prenantes					X		0-Non démarré
1322.1c Organiser un atelier de concertation avec les principaux intervenants pour approfondir l'analyse					X		0-Non démarré
1322.1d Produire le rapport d'évaluation					X		0-Non démarré

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1322.1e Organiser un atelier de partage des résultats et d'identification de pistes pour la restructuration et le suivi du secteur minier artisanal						X	0-Non démarré
1322.1f Produire le rapport de l'atelier faisant ressortir un plan de restructuration et de suivi du secteur minier artisanal						X	0-Non démarré
Extrant 1323 : Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA							
Activité 1323.1 Mettre en place un cadre concertation et de réflexion entre les parties prenantes (en soutien à Impact)							0-Non démarré
1323.1a Effectuer une étude exploratoire sur les contours du cadre de concertation entre les acteurs locaux et nationaux impliqués dans le suivi du secteur minier artisanal			X				0-Non démarré
1323.1b Définir l'organisation et le fonctionnement du cadre de concertation (Règles de fonctionnement, Organes et attributions...)			X				0-Non démarré
1323.1c Organiser d'un atelier de validation des résultats				X			0-Non démarré
1323.1d Produire et diffuser le rapport de l'atelier				X	X		0-Non démarré
1323.1e Opérationnaliser le cadre de concertation					X	X	0-Non démarré
Activité 1323.2 Élaborer un plan d'animation du cadre de concertation							0-Non démarré
1323.2a Élaborer un projet de plan d'animation					X		0-Non démarré
1323.2b Organiser la première rencontre du cadre de concertation pour la validation du plan d'animation					X	X	0-Non démarré

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Extrant 1324 : Appui technique fourni aux instances locales sur la thématique des évaluations environnementales et la collaboration inter-institutionnelle au niveau national							
Résultat Intermédiaire 1400 : Gérer efficacement le Projet FEMA et assurer le suivi évaluation et la diffusion des connaissances							
Résultat Immédiat 1410 : Coordonner et gérer le Projet pour atteindre les résultats							
Extrant 1411 : Planifier et mettre en œuvre le Projet au Mali							
Activité 1411.1 Élaborer le PMOP et l'ensemble des outils de la GAR requis pour le Projet (CMR, etc.)	X	X					1-En cours
Activité 1411.2 Préparer et signer des ententes de collaboration avec les différents partenaires/consultants locaux	X	X	X	X	X	X	4-Continu
Activité 1411.3 Mise en place et conduite du Comité Technique, du Comité Directeur et du Comité de concertation locale du Projet	X	X	X	X	X	X	1-En cours
Activité 1411.4 Planifier le travail annuel et le Budget de l'An 1 et lancer les travaux pour l'An 2	X	X	X			X	2-Réalisé
Activité 1411.5 Effectuer le lancement officiel du Projet (national et local)		X		X			2-Réalisé
Activité 1411.6 Administration du bureau de Bamako	X	X	X	X	X	X	4-Continu
Activité 1411.7 Administration du bureau de Kéniéba	X	X	X	X	X	X	4-Continu
Extrant 1412 : Gérer et coordonner le Projet au Canada							
Activité 1412.1 Coordonner le processus de préparation du PMOP et apporter l'appui et l'expertise à l'équipe locale et aux partenaires	X	X					1-En cours
Activité 1412.2 Gérer, accompagner et suivre l'équipe terrain et les personnes expertes canadiennes intervenant ponctuellement	X	X	X	X	X	X	4-Continu

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Activité 1412.3 Coordonner le processus de planification des activités de l'An 1 et appuyer l'équipe locale		X	X				2-Réalisé
Activité 1412.4 Appuyer l'équipe locale dans la mise en œuvre et le suivi des activités et la préparation des rapports semestriels et annuels			X	X	X	X	4-Continu
Extrant 1413 : Gérer efficacement les budgets et les finances							
Activité 1413.1 Assurer la bonne application des procédures de gestion financière, notamment pour les approvisionnements	X	X	X	X	X	X	4-Continu
Activité 1413.2 Suivi de l'exécution budgétaire et financière et production de rapports financiers mensuels/trimestriels/annuels	X	X	X	X	X	X	4-Continu
Extrant 1414 : Mobiliser les ressources humaines pour une mise en œuvre de qualité							
Activité 1414.1 Recruter le personnel local (équipe de soutien) et en assurer l'intégration	X						2-Réalisé
Activité 1414.2 Recruter les agents communautaires		X	X				2-Réalisé
Activité 1414.3 Assurer la gestion de la paie et des bénéficiaires	X	X	X	X	X	X	4-Continu
Activité 1414.4 Réaliser les évaluations de performance semi-annuelles et annuelles						X	2-Réalisé
Résultat Immédiat 1420 : Suivre, évaluer, apprendre et gérer les connaissances							
Extrant 1421 : Suivre et évaluer les résultats du Projet							
Activité 1421.1 Réaliser le Plan de suivi et évaluation du Projet		X	X	X			1-En cours
Activité 1421.2 Assurer le suivi régulier de l'avancement des activités et la collecte des données sur les extrants et les résultats, notamment par la production d'un tableau de bord mensuel et trimestriel			X	X	X	X	2-Réalisé

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Statut
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Activité 1421.3 Rencontre mensuelle de suivi sur l'avancement du projet (identification des progrès, problèmes et mise en place les ajustements requis)			X	X	X	X	2-Réalisé
Activité 1421.4 Préparer le tableau de bord mensuel / trimestriel, les rapports semestriels et annuels					X	X	5-Reporté
Extrant 1422 : Veiller à la prise en compte efficiente des axes et approches transversales ainsi que des communications pour le changement de comportement							
Activité 1422.1 Réaliser l'évaluation environnementale, élaborer le plan de gestion environnementale et en assurer la mise en œuvre							5-Reporté
Activité 1422.2 Réaliser l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (en alignement avec l'étude globale sur le genre)		X	X	X	X	X	1-En cours
Activité 1422.3 Planifier et suivre l'intégration des priorités et stratégies en matière d'égalité de genre et de droits humains	X	X	X	X	X	X	5-Reporté
Activité 1422.4 Assurer l'adaptation des interventions tenant compte d'une veille sécuritaire (incluant les aspects sociopolitiques), d'une approche de prévention des conflits, et une mise à jour régulière du plan de sécurité	X	X	X	X	X	X	2-Réalisé
Extrant 1423 : Partager les connaissances et les bonnes pratiques avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux							
Activité 1423.1 Partage entre l'équipe du projet						X	4-Continu
Activité 1423.2 Partage avec les partenaires externes						X	4-Continu

6.3 Détails sur les extraits et résultats

Conformément à la stratégie de mise en œuvre, les activités conduites au cours de cette première année ont permis d'asseoir les fondements en vue de la réalisation, au cours des années suivantes, des extraits et de l'atteinte des résultats prévus dans le cadre de mesure de rendement.

Dans cette logique, l'An 1 du projet a été caractérisé par la mise en place des structures essentielles à la mise en œuvre et au suivi des activités, à la conduite d'études et analyses permettant une meilleure compréhension du contexte, au cadrage d'un périmètre d'intervention précis, à l'identification des principaux bénéficiaires. Les résultats issus de ces activités permettront de réaliser les extraits et d'atteindre les résultats prévus à partir de l'An 2.

6.4 Liste des partenaires

Liste des parties prenantes			
N°	Prénom et Nom	Fonction / Structure	Lieu
1	Mme Binta Traoré	Conseillère Technique au ministère des Mines et de l'Énergie	Bamako
2	M. Kanouté	Directeur Adjoint - Département Amériques du ministère des Affaires Étrangères	Bamako
3	M. Yacouba Garba Maiga	Directeur National Formation Professionnelle	Bamako
4	Mme Fatoumata Diallo	Directrice Régionale de la Promotion de la femme de l'Enfant et de la Famille	Kayes
5	M. Amadou Noumoutié Diarra	Directeur Régional de l'Emploi et de la Formation professionnelle	Kayes
6	Colonel Moussa Soumaré	Gouverneur de Région	Kayes
7	M. Lassina Goita	Directeur Régional de la Géologie et des Mines	Kayes
8	M Famory Michel Dansoko	2 ^e Vice-président Conseil Régional	Kayes
9	Amadou Bréhima Diallo	Chef service Assainissement Direction Régionale de l'Assainissement Contrôle des Pollutions et Nuisances	Kayes
10	Oumar Koureichi	Chef Division Défense et protection sociale, Direction Régionale du Développement social	Kayes
11	Mme Baghaga Fadimata Kamara	Présidente Conseil de cercle	Kéniéba
12	M. Mamadou Dicko	Préfet de Cercle	Kéniéba

Liste des parties prenantes			
N°	Prénom et Nom	Fonction / Structure	Lieu
13	M. Fagada Diallo	Chef service Local Promotion de la femme de l'enfant et de la famille	Kéniéba
14	M. Mohamed Dabo	Secrétaire Général Mairie	Kéniéba
15	M. Kékouta Sissoko	Chef de village	Sitakily
16	Sagaméra Faïké	Secrétaire Général Mairie	Dialafara
17	Seydou Sacko	Maire	Dialafara
18	Sidiki Togola	Secrétaire Général Mairie	Sitakily
19	Mme Koundo Kanouté	Présidente FEMIMA	Sitakily
20	M. Nouhoum Coulibaly	Chef service local développement social, économie solidaire	Kéniéba
21	M. Adama Diarra	Tomboloma	Sakola Bada
22	M. Chaka Diarra	Chef Service local de la Géologie et des Mines	Kéniéba

Liste des partenaires (conventions signées)		
N°	Personne morale : Nom du service	Fonction (Personne morale)
1	Fédération des Femmes Minières du Mali	